

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
CENTRE-VAL DE LOIRE

Service Régional de l'Archéologie

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2021



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

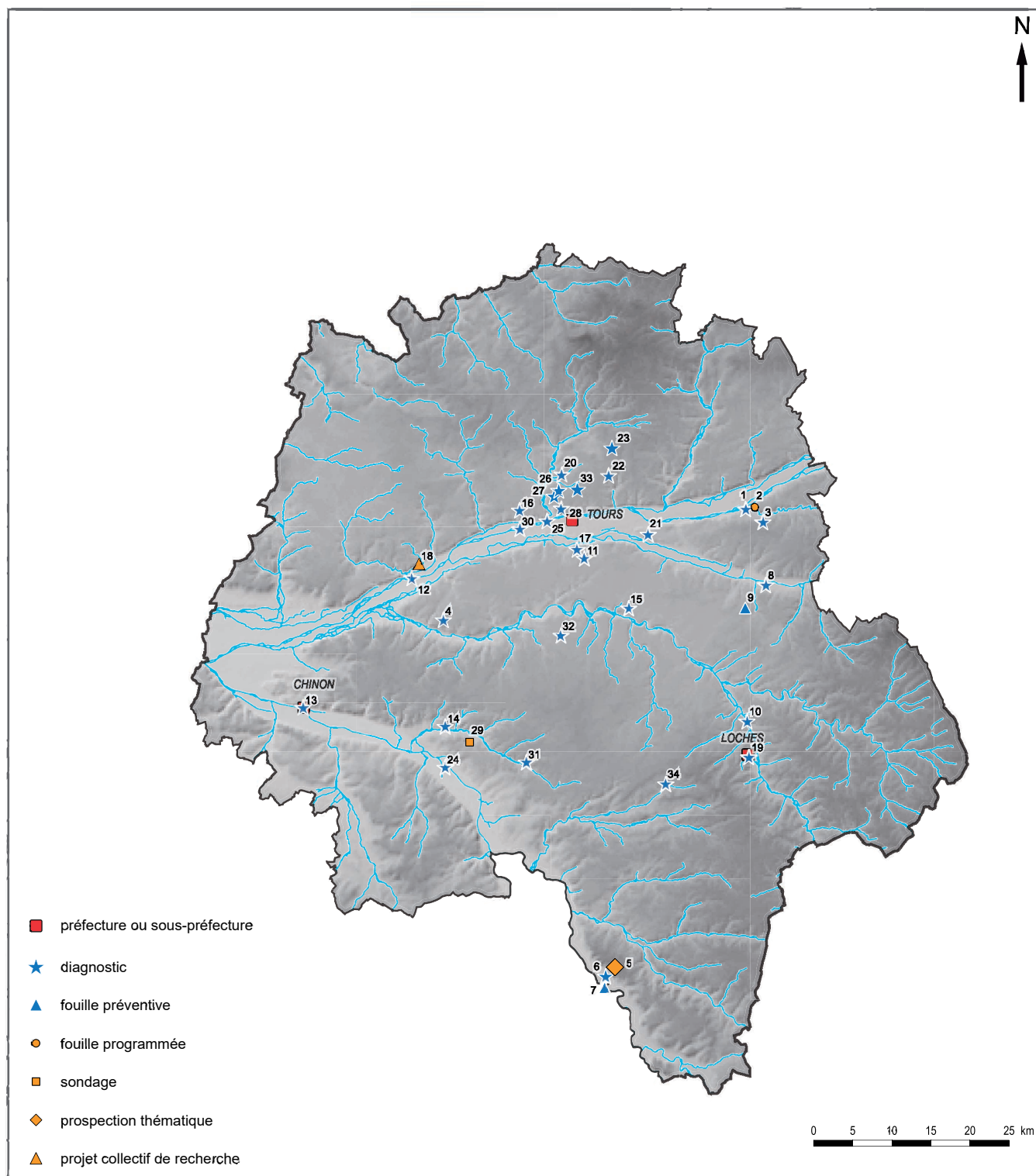
Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
37003	Amboise, la ville Sud	Couvin Fabrice (Inrap)	OPD	GAL	0612703	1
37003	Amboise, les Châtelliers, la Butte de César	Laruaz Jean-Marie (COL)	FP	FER GAL MOD	0612785	2
37003	Amboise, la Bergerie, rue des Ormeaux	Landreau Céline (Inrap)	OPD		0612831	3 ON
37014	Azay-le-Rideau, ZAC des Loges - Tranche 1b	Silberstein Grégory (COL)	OPD		0612875	4 ON
37019	Barrou, le Moulin à Vent	Laruaz Jean-Marie (COL)	OPD	FER GAL	0612729	5
37019	Barrou, le Moulin à Vent	Jouet Mélanie (PRIV)	OSE	BRO FER GAL	0612846	6
37019	Barrou, le Moulin à Vent	Caraire Gabriel	PRT		0612937	7
37027	Bléré, 1 rue Alfred Nobel	Landreau Céline (Inrap)	OPD		0612758	8 ON
37027	Bléré, ZAC de Sublaines Bois Gaulpied phase 2	Laruaz Jean-Marie (COL)	OSE	NEO GAL MA	0612805	9
37049	Chambourg-sur-Indre, l'Isle Auger	Pioger Alexandre (COL)	OPD	MA	0612895	10
37050	Chambray-lès-Tours, Saint-Avertin, avenue de la République	Cherdo François (Inrap)	OPD	FER GAL MOD CON	0612757	11
37056	La Chapelle-aux-Naux, Ile de la Chapelle et île Raguet et du Château	Baguenier Jean-Philippe (Inrap)	OPD	MOD CON	0612917	12
37072	Chinon, 12 rue du Jeu de Paume	Dufour Jean-Yves (Inrap)	OPD	MOD	0612883	13
37090	Crissay-sur-Manse, ancien logis seigneurial	Pichon Isabelle (Inrap)	OPD	MOD	0611680	14
37104	Esvres, Collège Georges Brassens	Hirn Vincent (COL)	OPD		0612842	15 ON
37109	Fondettes, 15 rue du Chanoine Noël Carlotti	Fouillet Nicolas (Inrap)	OPD	CON	0612854	16
37122	Joué-les-Tours, 17 à 33 avenue de Bordeaux	Fouillet Nicolas (Inrap)	OPD	CON	0612889	17
37123	Langeais, La Roche Cotard	Marquet Jean-Claude (BEN)	PCR	PAL	0612750	18
37132	Loches, Forteresse	Riou Samuel (COL)	OPD	MA MOD	0612874	19
37152	Mettray, La Ribellerie	Fouillet Nicolas (Inrap)	OPD	GAL	0612885	20
37156	Montlouis-sur-Loire, Hauts de Montlouis	Digan Mahaut (Inrap)	OPD	PAL	0612682	21
37179	Parçay-Meslay, ZAC de la Logerie	Baguenier Jean-Philippe (Inrap)	OPD	PAL NEO FER GAL	0612910	22
37179	Parçay-Meslay, La Pérauderie	Cherdo François (Inrap)	OPD	PAL NEO GAL MA	0612929	23

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
37180	Parçay-sur-Vienne, les Granges	Landreau Céline (Inrap)	OPD	NEO BRO FER MA	0612716	24
37195	La Riche, Lit de la Loire	Jouquand Anne-Marie (Inrap)	OPD	CON	0612873	25
37214	Saint-Cyr-sur-Loire, rues du Murier et de Chevreul	Boisseau Adrien (COL)	OPD	MA	0612756	26
37214	Saint-Cyr-sur-Loire, 128-130 rue de la Croix de Périgourd	Lusson Dorothée (Inrap)	OPD	PAL FER	0612817	27
37214	Saint-Cyr-sur-Loire, Îlot Coeur de Ville, rue Victor Hugo, avenue de la République	Papin Pierre (COL)	OPD	FER MA	0612827	28
37216	Saint-Épain, le Puits	Riou Samuel (COL)	SD	MA MOD	0612904	29
37219	Saint-Genouph, Lit de la Loire	Baguenier Jean-Philippe (Inrap)	OPD	CON	0612896	30
37226	Sainte-Maure-de-Touraine, rue Rabelais	Hirn Vincent (COL)	OPD	MOD	0612774	31
37250	Sorigny, Zone d'activité Isoparc	Papin Pierre (COL)	OPD	FER GAL MA	0612894	32
37261	Tours, avenue Gustave Eiffel	Lusson Dorothée (Inrap)	OPD	PAL FER	0612859	33
37280	Vou, donjon du Château du Verger	Pioger Alexandre (COL)	OPD	MOD	0612730	34

Carte des opérations autorisées



Gallo-romain

AMBOISE La ville sud

Ce diagnostic a été réalisé en amont d'un projet de construction localisé dans la basse-ville d'Amboise (Indre-et-Loire), à 100 m à l'est du chevet de l'église Saint-Denis. Les 1 650 m² de terrains accessibles, situés en bas et en pied de coteau sud de la Loire, se présentent sous la forme d'un jardin à deux niveaux, séparées par un mur de soutènement. Trois sondages en palier, profonds jusqu'à 3 à 4 m, n'ont pas permis d'atteindre le calcaire. Dans la pente, le substrat est composé de sables colluviaux, dont l'accumulation a probablement été favorisée par la proximité d'un talweg. En pied de versant, ces mêmes sables se mêlent à ceux de la terrasse alluviale.

Dans le versant, un horizon de limon, conservé sur 4 à 5 m de large au sommet des sables, a livré trois inhumations, orientées est/ouest, tête à l'ouest. Bien qu'arasées, la conservation est globalement bonne. Les trois individus sont un homme et une femme adulte, ainsi qu'un grand adolescent, ensevelis les bras le long du corps ou les mains sur le pubis, sans mobilier d'accompagnement. La présence d'éléments de calage (blocs calcaires et fragments de tegulae) et la taphonomie suggèrent l'utilisation de coffrages. Deux analyses radiocarbone fournissent des datations homogènes, comprises entre la seconde moitié du III^e s. et le tout début du V^e s. ap. J.-C. La découverte de ces tombes du Bas-Empire vient compléter la liste des indices funéraires, antiques et mérovingiens, recensés dans le quartier Saint-Denis.

Fabrice Couvin



Amboise (Indre-et-Loire) Ville Sud : sépulture F5, tranchée 2. (C. Bours, Inrap)

AMBOISE

La Butte de César

Après cinq années consacrées aux recherches de terrain (2015-2019), cette nouvelle campagne consacrée à la Butte de César, située sur l'oppidum des Châtelliers à Amboise (Indre-et-loire) a permis de se pencher plus spécifiquement sur le traitement du mobilier. Les quantités importantes d'objets mis au jour lors des fouilles nécessitaient en effet une reprise et une homogénéisation des inventaires. En outre, plusieurs problématiques soulevées lors des précédents rapports exigeaient que des analyses complémentaires soient entreprises. Au cours de l'année, une grande partie de ces objectifs a été remplie, permettant ainsi d'affiner la caractérisation des quatre grandes périodes d'occupation mises en évidence dans l'emprise de la fouille.

S'agissant de la première de ces périodes (le premier âge du Fer), les analyses menées cette année ont permis de confirmer une grande partie des hypothèses relatives à l'architecture et à la chronologie du tumulus princier, formulées lors de la dernière campagne. Une analyse micro-morphologique a permis de documenter les grandes étapes de l'édification du tertre, tandis que des analyses isotopiques et anthracologiques ont permis de mieux caractériser les matériaux mis en œuvre dans la palissade périphérique.

Une partie importante des travaux a concerné la seconde période d'occupation (60 av. J.-C. / 20), qui est aussi la mieux représentée en nombre de structures et en quantité de mobilier. Les inventaires de la céramique, de l'instrumentum et des monnaies sont désormais homogénéisés, livrant ainsi une vision exhaustive des faciès de consommation dans ce quartier de l'oppidum. Les problématiques soulevées successivement au cours de la fouille – mise en phase, pratiques artisanales et rituelles, faciès romanisés – peuvent ainsi être abordées sur des bases fiables. Par la quantité du mobilier mis au jour, et par le caractère inédit de plusieurs des découvertes relatives à cette période, il est désormais confirmé que le quartier de la Butte de César se révèle très original au sein de l'oppidum. L'apport des études archéozoologique et anthropologique a également été décisif cette année, avec la mise en évidence de pratiques spécifiques.

S'agissant de la troisième période (I^{er} et II^e s.) et de la quatrième (XV^e-XVIII^e), les travaux réalisés cette année ont permis d'achever le traitement de leurs mobiliers respectifs. La caractérisation de ces occupations a pu être affinée. La chronologie du point d'artillerie de la Renaissance a pu être améliorée grâce à l'étude du mobilier céramique, ainsi que des datations radiocarbones.

Jean-Marie Laruez

BARROU

Le Moulin-à-Vent

Un diagnostic archéologique a été réalisé à Barrou (Indre-et-Loire) entre le 18 et le 22 janvier 2021, à l'occasion d'un projet de construction d'une maison individuelle. Le bourg est reconnu comme une des agglomérations secondaires antiques du territoire des Turons, grâce à des découvertes anciennes et par la mention de Grégoire de Tours au VI^e s. L'opération s'est déroulée en périphérie du bourg actuel, dans le secteur du Moulin à Vent. Ce quartier a fait l'objet ces dix dernières années de plusieurs interventions, qui ont permis d'établir sa fonction artisanale. La commune de Barrou est en outre située dans la zone d'extension des habitats et ateliers de taille du silex du Grand-Pressigny. Deux dépôts de grandes lames ont notamment été découverts sur le territoire communal.

Les deux tranchées ouvertes dans cette parcelle de 4376 m², couvrent 11,8 % de la surface totale du projet. Un lot restreint de mobilier lithique a été découvert, il provient toutefois uniquement de positions résiduelles, dans le comblement de structures antiques. Les tranchées ont en outre permis de découvrir des vestiges très similaires à ceux qui ont été fouillés sur une parcelle voisine. Leur chronologie s'étend majoritairement entre le premier et le troisième siècle de notre ère. Un bloc scorifié de grandes dimensions (12 kg), découvert en remploi dans

une structure interprétée comme un solin, possède des caractéristiques originales. Il pourrait en effet résulter d'une opération de réduction de minerai de fer dans un four à scorie piégé. Or cette technique n'est actuellement documentée que pour les premiers temps de la sidérurgie en France (jusqu'à La Tène moyenne). Il pourrait dès lors s'agir de l'un des témoignages les plus anciens du travail du fer en Touraine, car les attestations de fours à scorie piégée restent encore extrêmement rares. Il est à noter que le contexte naturel du secteur semble extrêmement favorable, car les indices liés à la métallurgie sont très nombreux dans une vaste zone comprise entre l'ouest du Poitou, le sud Touraine et le département de l'Indre.

Les vestiges antiques identifiés au cours de l'opération, au nombre de 65, possèdent une grande variété. Il s'agit tout d'abord d'un système de voirie matérialisé par un niveau de circulation et des ornières profondément marquées dans le sol. Cette voie est localisée dans la partie nord de la parcelle, et se développe parallèlement à la route départementale actuelle. Plusieurs fossés, orientés selon une même trame, semblent par ailleurs définir des secteurs avec des niveaux de densité variables. Un probable four de potier a été mis au jour dans la tranchée 1. Il possède une forme circulaire de 1,40 m de diamètre et un



Barrou (Indre-et-Loire) le Moulin à Vent : vue depuis l'ouest de l'opération de diagnostic. (V. Bluteau, SADIL)

plot central, également circulaire, de 0,70 m de diamètre. En l'absence de fragment de sole, il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit d'un four à plate-forme ou d'un four à deux volumes. Les tessons découverts à l'intérieur se rapportent au début du I^{er} s. ap. J.-C. Au nord de la parcelle, de nombreux déchets liés à une activité métallurgique (18 kg) ont également été mis au jour. Compte

tenu de leur état de fraîcheur, et de leur diversité, ils permettent d'envisager la proximité d'un atelier. La présence de battitures dans un vaste niveau charbonneux, identifié à proximité de la voie, renforce encore cette hypothèse.

Jean-Marie Laruz

Âge du Bronze

Gallo-romain

BARROU Le Moulin-à-Vent

Âge du Fer

La fouille menée sur le site du Moulin-à-Vent à Barrou (Indre-et-Loire) a été réalisée en amont d'un projet de construction d'une maison individuelle. Elle a permis de mettre au jour des productions lithique et céramique collectées en position résiduelle au sein des comblements d'abandon des vestiges attribuées à l'époque antique. Les observations faites sur l'industrie lithique semblent plaider pour la période située entre la fin de l'âge du Bronze à la Tène ancienne. Pour la céramique, aucun indice sur leur forme ne paraît trancher sur une datation.

La quasi-totalité des découvertes est attribuable au Haut-Empire. Elle correspond à un quartier de l'agglomération secondaire. L'occupation prend ses origines au début du I^{er} s. ap. J.-C. pour se densifier jusqu'au II^e s. Le mobilier est riche : fragments de céramique et de terres cuites architecturales, ossements animaux, meules, verre, objets en fer et en alliage cuivreux...

L'occupation de ce quartier s'établit à proximité d'une voie qui s'insère dans un réseau étendu, sur le tracé Port-de-Pile/Argenton-sur-Creuse. Elle se matérialise par l'imbrication successive de fossés aménagés selon une même

trame et formant un espace parcellaire au sein duquel des traces de cloisonnement plus modestes et parallèles ont été détectés. Ces délimitations forment des îlots de largeurs variables, à l'intérieur desquels s'organisent des vestiges très probablement en lien avec les fonctions domestique et artisanale du site.

Une forte activité métallurgique est attestée dans ce quartier. Les indices sont nombreux, en particulier les épanchages de déchets métallurgiques (au total 25 023 restes pour une masse de 872,5 kg, comprenant scories écoullées, culots de forge, battitures et fragments de parois de four). L'étude portée sur ces déchets sidérurgiques met en évidence un travail d'épuration réalisé sur place, à partir de masses de fer brutes issues directement du bas fourneau. L'essentiel de ce travail est associé à une forge dont l'activité se situe entre les années 40 et la fin du I^{er} s. ap. J.-C. L'estimation de la production témoigne d'une production intense réalisée par cet atelier polyvalent de service et d'entretien implantée en bordure de voie.

Trois vestiges à vocation funéraire ont été découverts en bordure de voie. Il s'agit de deux inhumations et d'une



Fig. 1 : Barrou (Indre-et-Loire) le Moulin-à-Vent : vue aérienne par drone de l'emprise de la fouille située à la sortie de la commune. (V. Bluteau, Éveha)

fosse à résidus de crémation datées de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. Leur présence isolée soulève des interrogations sur la place des individus au sein du groupe ainsi que la diffusion des pratiques funéraires dans les zones rurales.

Enfin, pour les époques plus récentes, le site correspond à une parcelle d'exploitation agricole clôturée de fossés et située dans un lieu-dit nommé le Renfermé-de-la-Cure.

Mélanie Jouet



Fig. 2: Barrou (Indre-et-Loire) le Moulin-à-Vent : vue aérienne par drone de la zone de rejet de déchets métallurgiques le long de la voie antique. (V. Bluteau, Éveha)

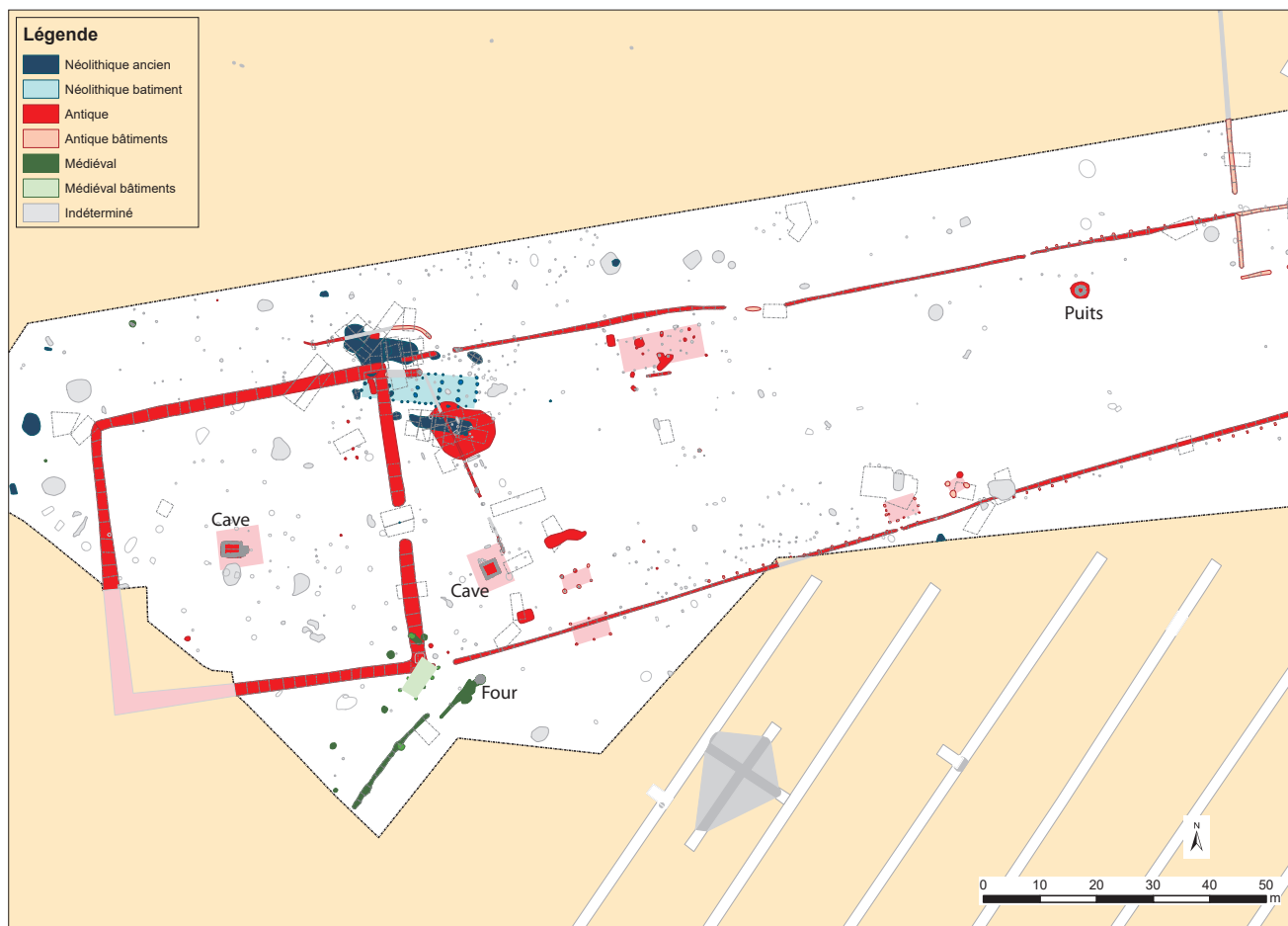
L'opération de fouille préventive – réalisée en co-traitance par le Sadil et l'Inrap – se situe au sud de la deuxième tranche du projet d'extension de la ZAC du Bois-Gaulpied, à un peu plus de 3,5 km au sud du centre de Bléré (37). La surface prescrite (16 500 m² d'un seul tenant) a été décapée et fouillée entre les mois de mai et de juillet 2021. Les vestiges archéologiques, à l'est, sont creusés directement dans le substrat calcaire du Ludien (e7). À l'ouest, les creusements percent des limons d'altération brun-rouges à brun-jaunes qui recouvrent le substrat calcaire.

Cette intervention fait suite à un vaste diagnostic réalisé par Jérémie Liagre (Sadil), qui a permis d'identifier plusieurs autres occupations archéologiques. Le secteur de Sublaines et de Bléré est densément occupé depuis la fin de la Préhistoire comme l'ont révélé les diagnostics et fouilles réalisées depuis 2004 à l'occasion de la construction de l'A85 puis de la ZAC du Bois-Gaulpied. Le Néolithique est particulièrement bien représenté : enceinte monumentale et sépultures du Néolithique ancien et moyen, bâtiments de tradition danubienne. L'occupation se poursuit aux âges des métaux puis au cours de l'Anti-

quité (habitats, nécropoles) jusqu'au Moyen Âge central. En revanche, passé le XII^e s., l'occupation humaine dans ce secteur semble s'effacer, peut-être pour se reporter sur les centres paroissiaux ou hameaux proches.

Dans l'emprise de cette nouvelle fouille, trois périodes d'occupation distinctes ont été mises en évidence : le Néolithique ancien, l'Antiquité (Haut-Empire) et le Moyen Âge central (XI-XII^e s.).

La première période est représentée par une maison de type danubien, entourée de fosses latérales. Son plan – incomplet, car partiellement détruit par l'occupation antique – affecte une forme plutôt rectangulaire. Constitué d'au moins 34 poteaux, il mesure 21 m de longueur pour 5,5 m de large. L'entrée se trouve à l'est. Le mobilier mis au jour dans les fosses latérales est constitué d'outils et d'éclats de silex, de matériel de mouture (13 éléments), et de fragments de bracelets en schiste (7 éléments). La datation de cette construction (entre 5000 et 4800 av. J.-C.) est assurée par plusieurs datations radiocarbone convergentes. Bien qu'elle apparaisse isolée dans la fouille, cette maison est située à seulement quelques centaines de mètres au nord d'un village fouillé dans les



Bléré (Indre-et-Loire) le Bois-Gaulpied : plan des différentes occupations identifiées. (G. Silberstein, J.-M. Laruez, SADIL)

années 2010.

Après un long *hiatus*, le secteur voit l'installation d'un établissement rural, occupé à partir des années 40, et probablement abandonné au début du I^{er} s. Le site est structuré par deux enclos fossoyés accolés. Le premier, de forme carrée, est situé à l'ouest. Il mesure environ 50 m de côté. Le fossé a un profil en V. Sa largeur conservée oscille entre 1,8 mètres et 2,70 m pour une profondeur comprise entre 1,1 et 1,5 m. Le fossé oriental de cet enclos est interrompu au centre, ménageant ainsi un accès. Cet enclos apparaît relativement vide. Seule une cave, située plus ou moins au centre, face à l'entrée, signale la présence d'une construction. Celle-ci – probablement un lieu de résidence – devait être aménagée sur des solins qui n'ont laissé aucune trace au sol. La cave, qui possède une volée de marches, est singulièrement construite en pierres sèches. Elle a vraisemblablement été comblée volontairement peu de temps après sa construction.

À l'est de ce premier enclos, une deuxième partie, large d'une cinquantaine de mètres se déploie sur plus de 130 mètres de long, et encore au-delà de l'emprise prescrite. Elle a été délimitée dans un premier temps par des clôtures, avant le creusement de fossés peu profonds. De part et d'autre de cette grande cour, alignées le long des fossés Nord et Sud, se déployaient plusieurs constructions en matériaux périssables. Elles possèdent des plans variés, trahissant vraisemblablement des fonctions différentes. À proximité de l'enclos résidentiel, une seconde cave – maçonnée celle-ci – a été mise au jour. Elle a livré un mobilier abondant. Plus loin vers l'est, toujours dans cette grande cour, un puits a été fouillé intégralement,

jusqu'à 13,30 m de profondeur. La fouille a été réalisée par l'équipe CISAP de l'Inrap. La structure, large de 2 m, possède un parement en pierres sèches qui ménage un conduit de 1 m de diamètre. Au fond, plusieurs artefacts métalliques ont été découverts, notamment différentes parties d'un seau.

Le mobilier relatif à cette occupation – fouillée exhaustivement – est relativement abondant. Il comprend notamment 7598 restes de céramiques, ce qui constitue un lot remarquable pour un établissement rural. On notera en outre la présence de vaisselle en verre et de vaisselle métallique, ainsi que celle d'un objet singulier dans ce type de contexte (miroir monétaire). Ce faciès original, et le plan régulier de l'établissement – qui évoque celui des grandes villa à pavillons multiples alignés – contribuent à identifier une occupation dont le statut semble important. Il s'agit de l'un des rares plans complets de ferme datant du I^{er} s. dans la région. Il nous renseigne sur la permanence des formes d'habitat antérieures, et sur l'adoption progressive de nouveaux usages.

Après un nouveau hiatus, une petite occupation du Moyen Âge central se développe dans la partie sud-ouest de l'emprise. Elle est constituée d'un petit bâtiment sur poteaux (20 m²), de plusieurs silos, mais également d'un four domestique dont la chambre de chauffe mesure 1,70 m de diamètre. Le mobilier céramique et les datations radiocarbones fixent cette occupation autour du XI-XII^e s. On note la présence – relativement peu commune dans ce type de contexte – d'une pointe de flèche en fer, qui trahit une activité cynégétique.

Jean-Marie Laruez

Moyen Âge

CHAMBOURG-SUR-INDRE Île-Auger

Un diagnostic d'archéologie préventive a eu lieu en septembre 2021 sur le bâti du pont de l'Île-Auger à Chambourg-sur-Indre (Indre-et-Loire). Celui-ci se situe à 2,5 km au sud-est du bourg de Chambourg-sur-Indre et à 4,5 km au nord de la cité royale de Loches. À l'origine, il enjamait l'Indre, divisée ici en plusieurs bras. Cette partie de l'Indre a fait son lit dans des formations crayeuses du Crétacé supérieur et sur des calcaires lacustres oligocènes du petit bassin de Châtillon-sur-Indre et de la Champagne tourangelle.

Un projet d'aménagement paysager de l'Île-Auger, accompagné d'une restauration partielle des parements sud du pont, a été initié en 2018 par la mairie de Chambourg-sur-Indre, propriétaire du pont. Or, l'édifice est inscrit au titre des Monuments historiques depuis 1927. Compte tenu de l'intérêt suscité par les vestiges impactés par l'aménagement, et en l'absence de données scientifiques sur ces vestiges (malgré une première restauration en 2016), une prescription de diagnostic d'archéologie préventive a été émise par le service régional de l'Archéologie. Cette prescription ne porte que sur les parements sud du pont, mais il a été nécessaire d'étudier également

les parements nord pour répondre aux problématiques soulevées par l'étude de l'édifice, et pour collecter les données archéologiques qui allaient être perturbées par la restauration.

Le pont de l'Île-Auger est en grande partie ruiné. Seules trois arches sont encore en place sur les sept arches a minima que comptait le pont à l'origine. De même, la majeure partie des parements sud n'a pas été conservée, mettant à nu les blocages. Malgré la vision partielle que nous en avons, il est possible de restituer un pont fait d'arches en ogives, avec des piles munies d'avant-becs triangulaires ou polygonaux, mais pas d'arrière-becs. Il n'a pas été possible de réaliser une mise à sec des piles du pont, ni de faire intervenir des moyens mécaniques. Le mode de fondation n'a donc pas pu être observé, et la présence ou non de pieux n'a par conséquent pas pu être déterminée.

En l'absence de bois anciens qui auraient permis une étude dendrochronologique, la datation du pont reste imprécise. Compte tenu de la stylistique des arches, de l'étude des maçonneries et de leurs mortiers, ainsi que de

la datation au radiocarbone de micro-charbons prélevés sur site, on constate toutefois que le pont a probablement fait l'objet d'une seule campagne de construction, com-

prise dans une fourchette chronologique allant du début du XIV^e s. au début du XV^e s.

Alexandre Pioger



Chambourg-sur-Indre (Indre-et-Loire) Île-Auger : vue du parement sud du pont. (A. Pioger, SADIL)

Âge du Fer

Époque moderne

CHAMBRAY-LES-TOURS SAINT-AVERTIN

Avenue de la République

Gallo-romain

Époque contemporaine

L'opération archéologique réalisée sur le site de l'hôpital Troussseau à Chambray-lès-Tours et Saint-Avertin (Indre-et-Loire) a permis de diagnostiquer huit parcelles préalablement au projet de nouvel aménagement du CHRU. Les 92 tranchées, couvrant 7,25 % des 92 250 m² à investiguer, recélaient des vestiges des périodes préhistorique, protohistorique, antique, médiévale et moderne/contemporaine.

Peu de vestige archéologique ont été épargnés par les terrassements liés à la construction de l'hôpital entre 1963 et 1974. Ceux mis au jour n'apportent que peu d'information et sont en mauvais état de conservation.

Une fosse au profil en Y dénuée de mobilier et de rares silex taillés dispersés sur l'ensemble de la prescription illustrent la Préhistoire.

La Protohistoire est principalement figurée par une fosse, deux sections de fossés et deux trous de poteau datés de la fin du premier âge du Fer.

L'Antiquité se réfère à deux tronçons de fossés et deux vastes fosses dont la datation au Haut-Empire reste mal assurée.

Deux tessons de céramique collectés en position isolée sont les seuls vestiges identifiés pour la période médiévale.

Enfin, les vestiges les plus nombreux sont ceux des périodes moderne et/ou contemporaine avec de nombreux tronçons de fossés, de nombreuses fosses de plantations et différentes fosses dépotoirs.

François Cherdo



Chambray-lès-Tours, Saint-Avertin (Indre-et-Loire) avenue de la République : localisation centroïdes des vestiges par périodes.
(Denis Godignon, Inrap).

Île de la Chapelle, île Raguet et du Château

Le diagnostic archéologique réalisé le 11 octobre 2021 sur la commune de La Chapelle-aux-Naux, île de la Chapelle, île Raguet et du Château a révélé des vestiges historiques. Ils concernent l'aménagement probable d'une digue et d'un chemin destiné à accéder en période de basses eaux à l'île-Raguet, l'île de la Chapelle au cours du XIX^e s. Les sondages archéologiques se positionnent dans le lit secondaire de la Loire, sur une surface de 0,14 ha. Des blocs calcaires de tailles variables s'empilent dans une matrice sableuse jusqu'à 0,50 m de profondeur

pour le chemin (F100) et plus de 1 m de profondeur pour la digue (F101). Du mobilier céramique moderne ainsi que de la TCA et des objets en plastic ont été découverts à l'occasion des sondages archéologiques. La grande hétérogénéité des mobiliers résulte des importantes phases de remobilisation des sédiments lors des crues hivernales qui sont venues recouvrir les vestiges des Temps modernes.

Jean-Philippe Baguenier

12 rue du Jeu-de-Paume

Le jeu de paume dont les volumes et la charpente sont conservés en élévation forme un sujet d'étude rare. Seuls six autres édifices de cette nature ont bénéficié de fouilles en France (Versailles, Marseille, Rennes, Suzela-Rousse, Lourdun, Villers-Cotterêts). Dans-œuvre, la salle mesure 29,4 x 9,45 m, soit 90 pieds (15 toises) x 29 pieds. Sa hauteur était de 7,3 m (22 pieds) entre son sol revêtu de carreaux et les entrails de la charpente. Sous la charpente, moins de 20 % des murs du jeu de paume sont conservés dans leur « jus ». Les parements bien lisses et noircis sont aisément identifiables. À l'issue de cette phase de diagnostic, aucun tambour (particularité architecturale de certains jeux de paume) n'a été identifié, aussi tendons-nous à croire être en présence d'un jeu dit « carré », qui comportait une galerie sur long côté sud, et une autre sur le petit côté est. Les sondages au sol ont permis de reconnaître son aire de jeu (le « carreau ») revêtu de carreaux en terre cuite, ainsi que la galerie intérieure destinée au public, le long du mur sud. La fosse centrale s'avère être un véritable puisard profond de 4,9 m. Un travail sur les arases des murs gouttereaux nous a permis d'observer les « réservations » témoignant de galeries hautes en bois pour le public. Le jeu de paume semble avoir fonctionné comme tel moins d'un siècle. Dès 1680, les Habert, famille de salpêtriers l'occupent. Les graffitis observés sur les parois nous semblent attribuables à cette occupation. Entre 1764 et la fin du XVIII^e s., le site est utilisé comme manège d'équitation par les officiers militaires en garnison dans la ville. Nous datons hypothétiquement la construction de la grande porte sur rue, et la reprise en sous-œuvre de nombreux pans de murs, au cours de cette occupation. La porte devait permettre le passage de deux cavaliers côte à côte. L'épais sol blanc de tuffeau détritique constaté à l'intérieur de la salle semble parfaitement adapté à l'exercice des chevaux. Au nord de la salle du jeu de paume, les sondages au sol dévoilent plusieurs bâtiments domestiques de l'époque moderne d'attribution culturelle indéfinie à l'issue de ce diagnostic. Au XIX^e s., et au cours de la première moitié du XX^e s., l'utilisation de la salle comme écurie marque les murs d'empreintes d'auges, râteliers, box, anneaux d'attache... Jeu de paume, sal-

pêtrerie, manège à chevaux et même installations de volailler, sont des activités sportives et artisanales traditionnelles rarement abordés en archéologie.

Jean-Yves Dufour



Chinon (Indre-et-Loire) jeu de paume : vue de la charpente, état 2021. (Jean-Yves Dufour, Inrap)

CRISSAY-SUR-MANSE

Ancien logis seigneurial

Les projets de raccordement aux réseaux et d'aménagement de deux pièces au rez-de-chaussée du logis seigneurial de Crissay-sur-Manse (Indre-et-Loire) ont donné lieu à un diagnostic archéologique.

Sur les 115 m² ouverts, à l'emplacement de la tranchée de réseau, quatre maçonneries, deux tranchées de fondation ainsi que deux fosses ont aussi été mises au jour. Elles se concentrent dans la partie ouest de la tranchée, dans un espace restreint d'environ 12 m². Les vestiges

y apparaissent directement sous le sol actuel. Les murs sont imbriqués les uns dans les autres ce qui complique la lecture de leur plan dans la tranchée large de 1,20 m. Cependant, au moins quatre phases d'occupation ont pu être mises en évidence. La première correspond à la construction de deux murs accolés dont la fonction, tout comme le plan, reste incertaine. Le tessou, prélevé dans une des tranchées de fondation, est attribué aux XI^e et XIII^e s. Ainsi, ces deux murs pourraient être érigés lors de la première phase de construction du château

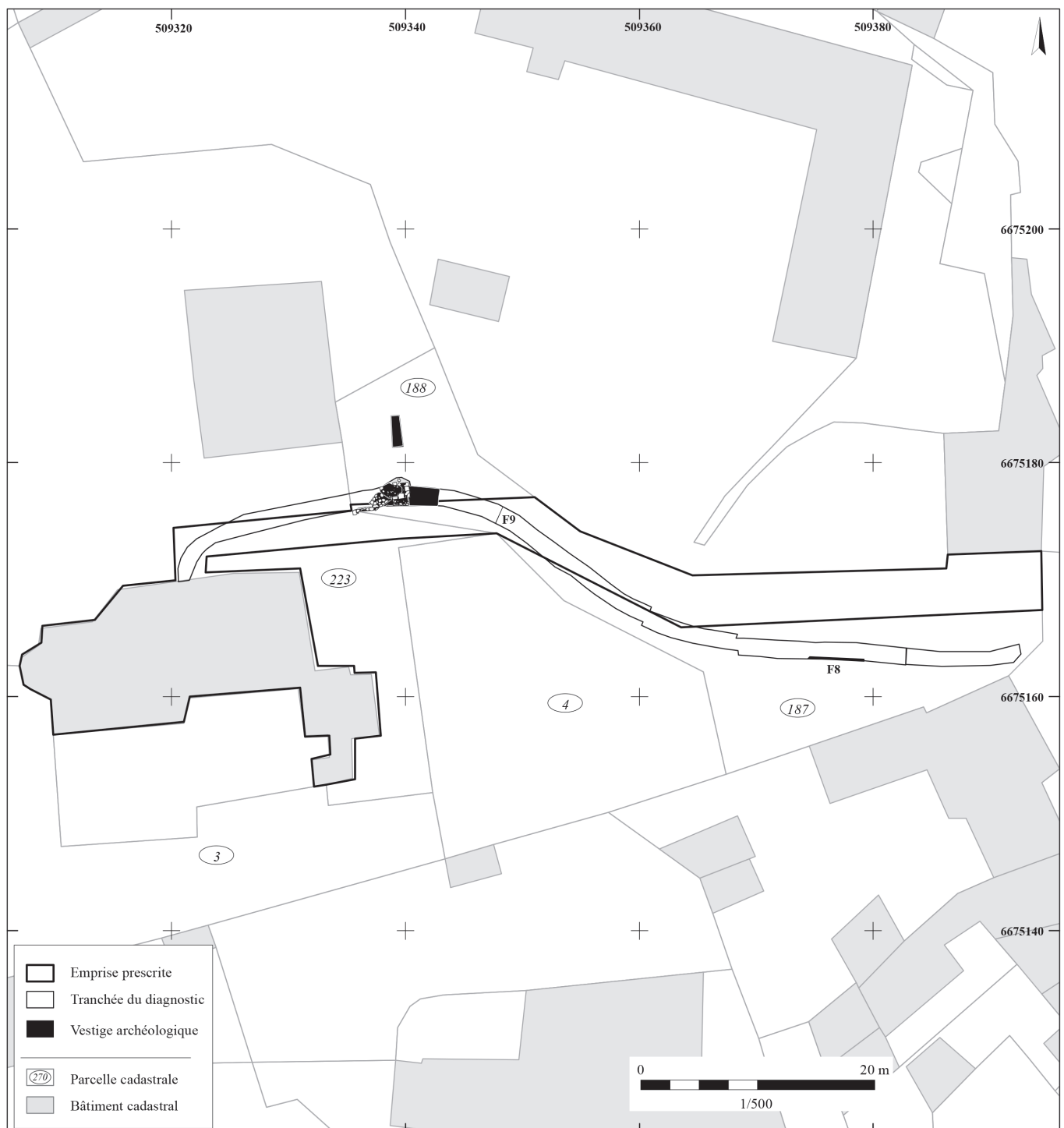


Fig. 1 : Crissay-sur-Manse (Indre-et-Loire) ancien logis seigneurial : plan général des vestiges de la tranchée extérieure, échelle 1/500°. (Béatrice Marsollier, Inrap)



Fig 2 : Crissay-sur-Manse (Indre-et-Loire) ancien logis seigneurial : plan des murs F1, F2, F6 et F12, des tranchées de fondations F10, F11 et de la fosse F13, échelle 1/50°. (Béatrice Marsollier, Inrap)

datée du XIII^e s. La deuxième phase de construction se rapporte à un nouvel aménagement. La morphologie de celui-ci suggère un mur de soutènement ou un empiètement d'un mur de courtine. Ce dernier serait épaissi, dans un troisième temps, par la construction d'un autre mur suivant le tracé de celui de l'enceinte du front est du château, encore observable par endroit. La quatrième phase correspond à l'abandon de ce mur et son arasement qui interviendrait avant 1831, date du relevé du cadastre ancien où il n'est pas figuré.

L'étude des deux pièces au rez-de-chaussée a permis la reconnaissance du préexistant au logis, dont il reste seulement des vestiges dans la salle ouest. La construction du nouveau logis semble commencer par celle de sa façade nord. Elle se raccorde à l'est sur un bâti aujourd'hui disparu dont il ne subsiste qu'une petite partie de la maçonnerie à l'angle nord-est. L'inflexion vers le sud, observée sur la façade, est liée à son existence au moment de la campagne de construction de la fin du XV^e s. À l'ouest, la construction de la façade nord laisse en attente le cou-



Fig. 3 : Crissay-sur-Manse (Indre-et-Loire) ancien logis seigneurial : vue de la coupe des murs F1, F2 et F12 vers le SO et le château.
(Isabelle Pichon, Inrap)

loir voûté et deux portes qui, tout en étant déjà prévus et anticipés dans le projet architectural, ne sont réalisés que dans un second temps. Du côté oriental, la maçonnerie témoigne d'une deuxième phase de travaux avortée (fin XV^e-début XVI^e s. ?). Elle a été installée postérieurement entre la façade nord et le mur sud du logis. À l'intérieur de la salle est du rez-de-chaussée, il semble que la mise en place de la poutre maîtresse orientale, qui s'insère maladroitement à l'aide d'un corbeau en entaillant l'embrasure d'une baie, soit liée à la construction de ce mur, de même que la plate-bande reliant le mur à la poutre.

L'ensemble des éléments relevés permet donc d'évoquer le déroulement du chantier de réaménagement du château avec un projet ambitieux mais un déroulement peut-être mal maîtrisé ou interrompu qui n'a pas pu être mené à son terme.

Isabelle Pichon

Fig. 4 : Crissay-sur-Manse (Indre-et-Loire) ancien logis seigneurial : plan des salles situées au rez-de-chaussée du logis, échelle 1/100°
(Nicolas Holzem, Inrap)

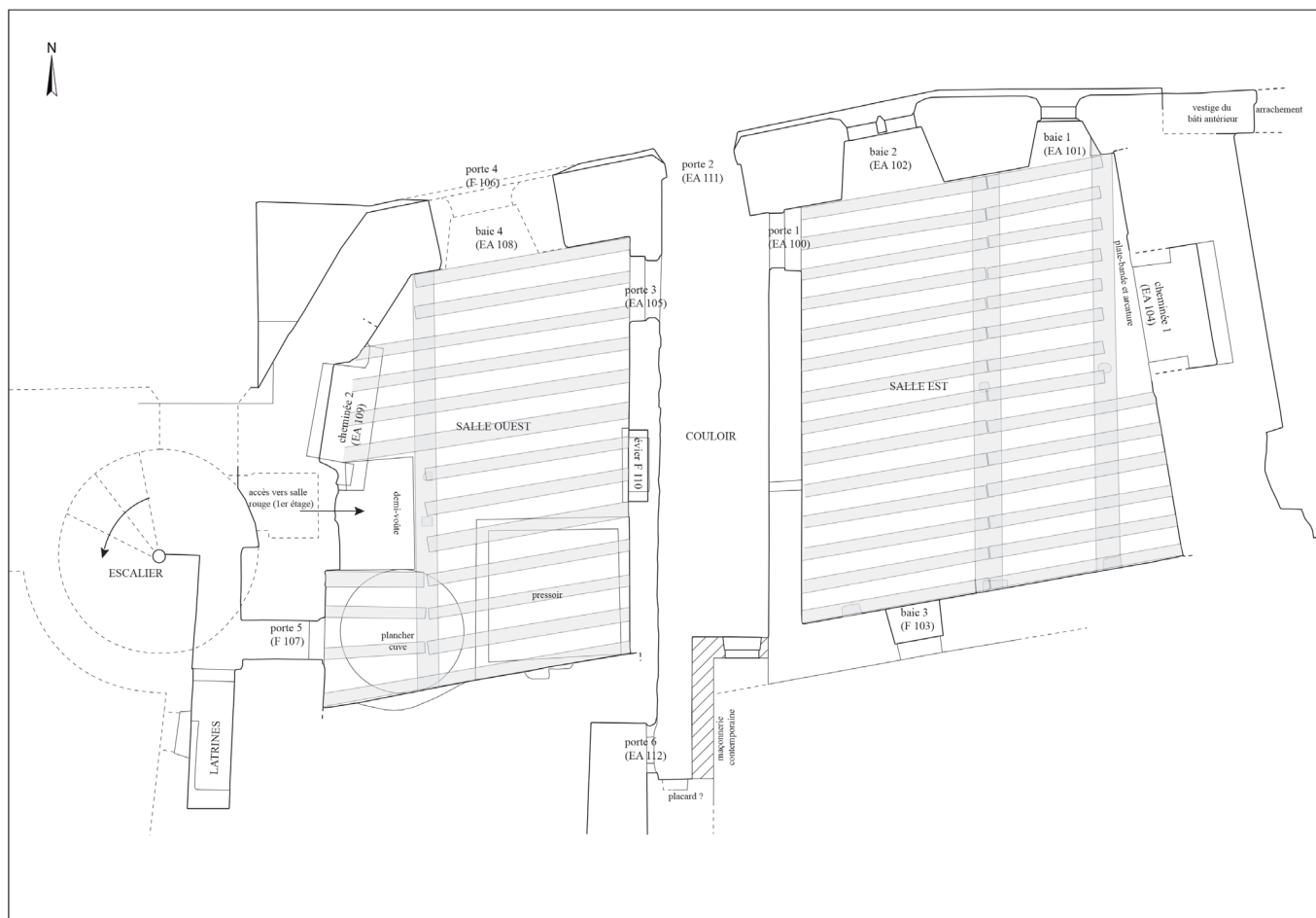




Fig. 5 : Crissay-sur-Manse (Indre-et-Loire) ancien logis seigneurial : ortho-images obtenues par photogrammétrie et relevé stratigraphique des murs de la salle est, échelle 1/50 (Nicolas Holzem, Inrap)



Fig. 6 : Crissay-sur-Manse (Indre-et-Loire) ancien logis seigneurial : ortho-images obtenues par photogrammétrie et relevé stratigraphique des murs de la salle ouest, échelle 1/50. (Nicolas Holzem, Inrap)

ESVRES

Collège Georges BRASSENS

Le diagnostic a été réalisé à Esvres (Indre-et-Loire), dans l'emprise du collège Georges Brassens, en juillet 2021, à l'occasion du projet d'extension des bâtiments. La prescription concernait une surface de 11486 m², cependant, les contraintes importantes dues à une butte d'environ 1500 m² pour une hauteur de 3 m, à la végétation, aux bâtiments et aux différents réseaux, ont limité la surface réellement accessible à environ 2 300 m².

Le site du diagnostic se trouve à la limite nord de l'extension maximale de l'urbanisation de la ville dans un environnement, plus ou moins proche, riche en vestiges archéologiques. Les opérations de terrassement ont permis d'identifier un fossé de petite dimension observé

dans une seule tranchée. Le reste des tranchées a révélé l'impact des travaux de construction du collège en 1981 sur le substrat. Nous avons mis en évidence que la quasi-totalité de la surface de la parcelle du collège avait été excavée préalablement à la construction des bâtiments et que les matériaux, issus de ces terrassements avaient été concentrés à l'arrière de la parcelle formant la butte présente aujourd'hui.

Il semble donc, le substrat ayant été excavé et sa surface perturbée, qu'aucun vestige, si tant est qu'il y en ait eu, n'a été préservé.

Vincent Hirn

FONDETTES

15 Rue du Chanoine-Noël-Carlotti

Le diagnostic archéologique réalisé à Fondettes, dans l'enceinte de l'école Notre-Dame préalablement à la construction d'immeubles d'habitations, n'a pas révélé de vestiges archéologiques en dehors d'importants remblais destinés à aménager des terrasses planes en bas du coteau. Ces apports massifs de matériaux principalement d'origine calcaire interviennent sans doute majoritairement au XX^e s. Ils recouvrent des sédiments liés aux occupations plus anciennes de la zone d'étude située en bordure de la rue Carlotti : le dispensaire de Rochebise, confié aux Sœurs de la Présentation, qui devient école

catholique, et la grange située directement au nord. Si la maison de santé est assurément de construction contemporaine, la grange est mal datée (époque moderne ?) et les tranchées de diagnostic situées à proximité de cet édifice, bien qu'explorant toutes les séquences stratigraphiques anthropisées, n'apportent pas d'information chronologique complémentaire faute de mobilier archéologique.

Nicolas Fouillet

JOUÉ-LES-TOURS

17 à 33 avenue de Bordeaux

Un diagnostic archéologique réalisé en octobre 2021, préalablement à la construction de logements aux 17-33 avenue de Bordeaux, dans la commune de Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire), n'a pas livré de vestige archéologique,

en dehors de deux puits sans doute contemporains et récemment comblés.

Nicolas Fouillet

LANGAIS

La Roche-Cotard

Le travail primordial de relevé des panneaux de tracés digitaux, à l'exception du panneau Rectangulaire, étant terminé sur le terrain, le traitement et l'analyse des données, les mises au propre des trois relevés effectués (traces géomorphologique, traces animales et tracés anthropiques) pour chacun des panneaux sont réalisés au cours de cette année.

L'objectif de cette recherche ne devant pas se limiter aux

travaux sur les tracés digitaux de toutes sortes présents dans la grotte, des travaux complémentaires ont été entrepris ou se sont poursuivis.

Un important travail a été entrepris par Jean Breheret (Lab. GeHCO) afin de connaître l'origine et la formation de la cavité et tenter de comprendre quelle est l'origine du revêtement brun qui repose sur la partie haute des parois, plusieurs hypothèses étant proposées quant à



Fig. 1 : Langeais (Indre-et-Loire) la Roche-Cotard, grotte François d'Achon : la paroi nord de la salle du pilier qui porte les principaux panneaux de tracés digitaux. (Nicolas van Ingen)

cette origine. L'étude de la stratigraphie est notamment importante dans la salle de la hyène où des sédiments anciens ont été conservés.

La nature, la forme des parois, la composition du film qui les recouvre, responsable de la présence des tracés digitaux, sont des sujets essentiels à approfondir : deux restauratrices (Adèle Cambon de Lavalette et Anne Liegey) sont intervenues trois fois dans la grotte pour analyser la paroi de la salle du pilier nord qui porte l'essentiel des tracés importants ; elles ont été aidées par la production d'un riche document illustré produit par Hubert Camus à la suite de l'un de ses trois passages sur le site ; ainsi que par Léna Bassel venue du laboratoire PACEA de Bordeaux avec un puissant microscope numérique pour faire des images de la surface du revêtement brun ainsi que de certaines taches d'ocre.

Comme le montrera Jean Breheret, les cherts (grès quartzite) ont joué un rôle important dans la formation de cette grotte. Ils ont été le sujet du Workshop 6 auquel ont participé des archéologues compétents sur la géologie des sites. Ces cherts, qui occupaient une très grande partie de la grotte, ont subi des transformations au cours de leur histoire : cassures naturelles en fragments de grande taille (1 mètre de longueur) dont l'origine a fait l'objet d'hypothèses, usure de leur surface supérieure par des passages animaux et anthropiques et peut-être aussi par des actions anthropiques intentionnelles. La moitié de la grande dalle de chert quasi continue qui occupait toute la salle du pilier a été enlevée ; on ne retrouve les fragments que dans les déblais des fouilles d'Achon de 1912 mais un travail intéressant (non terminé) est en cours pour déterminer le ou les auteurs de l'enlèvement de ces blocs de leur place initiale et de leur transport à l'extérieur de la grotte. La sortie de la grotte des fragments de dalles est très probablement due, pour l'essentiel, à d'Achon et ses hommes. En revanche, les auteurs de leur détachement de la partie subsistante dans les parois reste à

déterminer. Deux hypothèses s'opposent : pour Frédéric Demouche, la grande majorité des dalles aurait été détachée par d'Achon ; pour Jean-Claude Marquet, ce serait Néandertal qui les aurait détachées pour circuler plus facilement devant la paroi.

Le panneau Rectangulaire est un panneau de tracés qui a posé problème : les sections des tracés sont en V et non en U comme les tracés digitaux classiques. Ces tracés, du fait de leur parallélisme, ne sont pas dus aux ours, ils ont été réalisés avec un outil pointu ou bien, éventuellement, avec l'extrémité du doigt sur chant afin que l'ongle participe à la trace laissée sur le support. Une expérimentation a été réalisée dans une cavité souterraine anthropique récente dont la consistance des parois se rapprochait un peu de celle des parois de la Roche-Cotard. Les tracés ont été effectués sur 21 panneaux avec 7 outils différents : pointes en silex, en os, en bois végétal, en bois animal, en métal, avec le doigt à plat et avec le doigt sur chant. Les 21 panneaux ont été traités par la photogrammétrie pour établir des coupes afin d'ef-



Fig. 2 : Langeais (Indre-et-Loire) la Roche-Cotard, grotte François d'Achon : les panneaux Circulaire et Ondulé sur la paroi nord dans la partie nord de la salle du pilier. (Émilie Lesvignes, MAE).

fectuer des observations et des mesures. Nous n'avons pas obtenu de conclusion très nette et décidé de refaire cette expérimentation sur une autre paroi se rapprochant plus de celle de La Roche-Cotard.

À l'entrée du diverticule de la salle des lemmings, se trouvent deux dalles de chert, encore ancrées dans la paroi de tuffeau mais en sortant très largement. La plus haute des deux ne fait que 5 cm d'épaisseur, sa surface supérieure est très fortement polie et elle sonne clairement lorsqu'on la frappe sur sa face inférieure. L'autre dalle, la plus basse, est également complètement libérée de la craie tuffeau sur une grande partie de sa longueur, elle est plus épaisse, n'est pas polie sur sa sur-

face supérieure et donne un son nettement plus sourd lorsqu'elle est frappée. Une équipe d'acousticiens dirigée par le Pr Lethiecq (Lab. de Physique, Université de Tours) est venue à La Roche-Cotard ainsi que Tinaig Clodoré, archéologue, spécialiste de musique préhistorique, pour enregistrer des sons émis par ces deux dalles. Ils doivent faire de nouvelles mesures en se plaçant en différents endroits dans la cavité et noter des différences dans les enregistrements.

Au cours de cette année, le réalisateur Thibaud Marchand a entrepris de réaliser un documentaire de 52 mn pour la chaîne ARTE.

Jean-Claude Marquet

Moyen Âge

LOCHES Forteresse

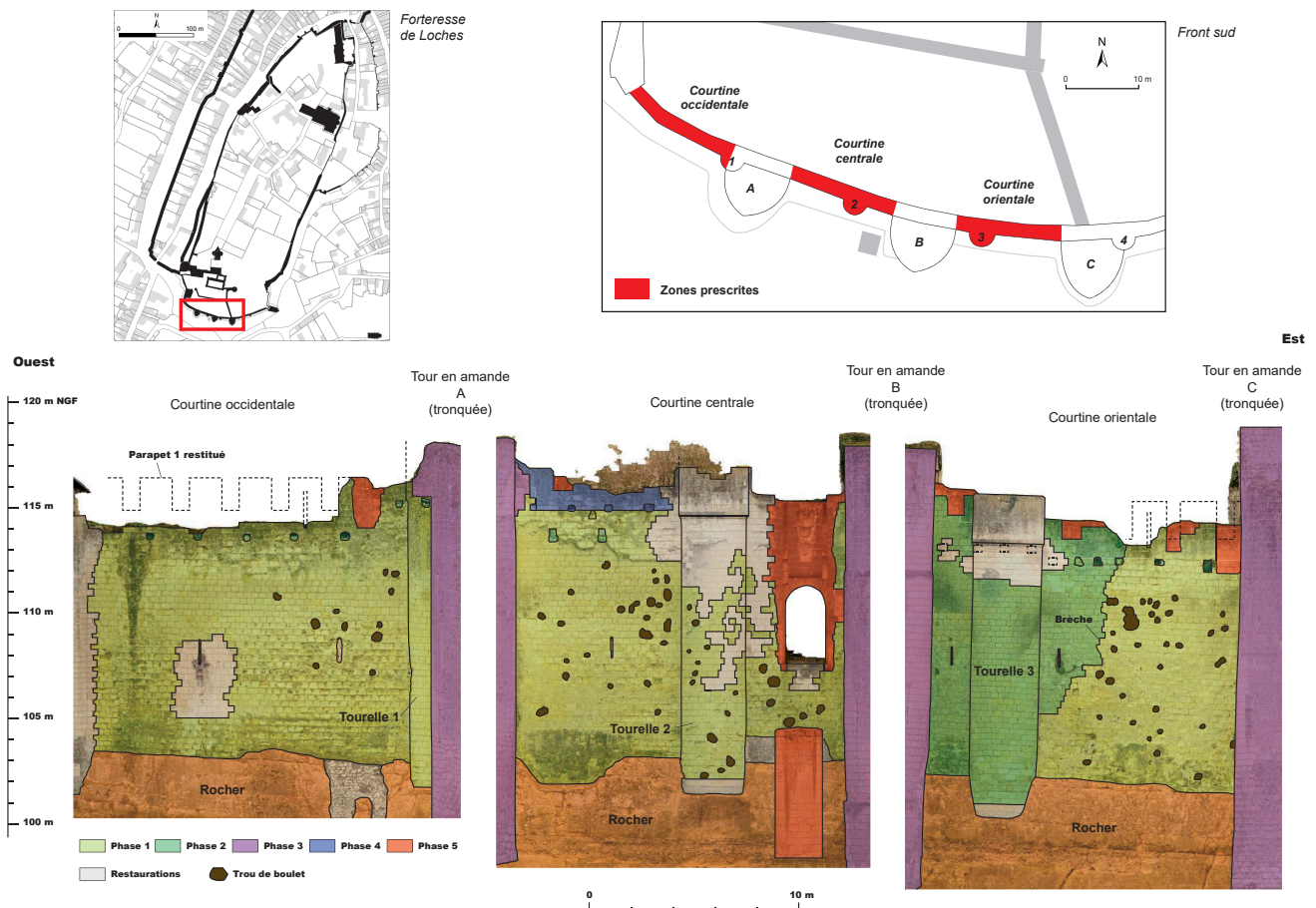
Époque moderne

Du 29 novembre 2021 au 14 janvier 2022, une opération de diagnostic a eu lieu sur le front sud de la forteresse de Loches, en accompagnement de nouveaux travaux de restauration.

Cet endroit de la forteresse est constitué par une enceinte à petites tourelles semi-circulaires pleines qui a ensuite été renforcée par trois grandes tours en amande. Ces vestiges, qui barrent l'entrée de la forteresse par le plateau, ont été l'objet de nombreux débats entre chercheurs, notamment pour comprendre s'il s'agissait de

constructions réalisées sous l'égide des rois Plantagenêt. Six phases chronologiques ont pu être restituées lors du diagnostic, échelonnées au plus large entre la fin du XII^e s. et la fin du XVI^e s.

La première phase correspond à la construction de l'enceinte à tourelles semi-circulaires, conservée ici sur une soixantaine de mètres et constituée par les restes de quatre courtines et deux tourelles originelles. Elle est d'une hauteur d'environ 10 m pour une épaisseur d'environ 1,80 m. Son chemin de ronde était protégé, depuis



Loches (Indre-et-Loire) Forteresse : phasage chronologique des courtines du « Front Sud ». (Samuel Riou, SADIL)

l'extérieur seulement, par un parapet crénelé aujourd'hui mal conservé mais dont certains des merlons (au moins un par courtine) présente tout de même la partie basse d'une fente d'archère plongeante à ébrasement triangulaire. Six mètres plus bas, au niveau du sol intérieur de la forteresse, existe encore des archères à niche, originellement réparties par deux sur chaque courtine.

Dans un schéma évolutionniste, les chercheurs antérieurs ont pensé que les petites tourelles semi-circulaires pleines étaient le maillon entre les simples contreforts et les véritables tours de flanquement et ont ainsi considéré que cette enceinte pouvait dater du temps d'Henri II Plantagenêt, donc entre 1152 et 1189. L'analyse radiocarbone réalisée sur un charbon du mortier de cette enceinte ne permet pas de contredire cette interprétation puisque son résultat s'échelonne (à 95,4 % de probabilité) entre 1048 et 1256. Pour autant, certaines pierres de taille ont une stéréotomie déjà complexe, ce qui pourrait témoigner d'une construction plus récente. Il faut dès lors se demander si les travaux de fortification réalisés en 1200, d'après les chroniques anciennes, par les sénéchaux Robert de Tourneham et Girard d'Athée dans le cadre des conflits entre Jean Sans terre et Philippe-Auguste, ne pourraient pas correspondre à la construction de cette enceinte, idéalement placée pour contenir l'arrivée d'une armée par le plateau.

La seconde phase correspond justement aux stigmates d'un siège dont les boulets ont constellé les parements de l'enceinte à tourelles et fini par percer une importante brèche d'environ 10 m de large, bien visible par deux césures verticales bordées par des pierres de taille brisées sous la pression de l'effondrement. Les chroniques anciennes rapportent deux sièges : l'un en 1194, mené en seulement quelques heures par Richard Cœur de Lion ; l'autre en 1204/05 qui, après un blocus d'un an par les troupes de Dreux de Mello, a été gagné en mars/avril 1205 par l'arrivée décisive de Philippe-Auguste et de ses innombrables machines d'artillerie (« *innumerabili tormentorum apparatu* »). Les chercheurs ont beaucoup discuté sur cette brèche et ces impacts de boulets, les associant parfois à un unique siège ou, au contraire, les dissociant pour faire appartenir l'une au siège de Richard et les autres au siège de Philippe-Auguste. En réalité, cela dépend seulement du préjugé initial sur la datation de l'enceinte à tourelles, qui se retrouve antérieure aux deux sièges si on la considère construite par Henri II et seulement antérieure au siège de 1205, si elle a été construite par Richard ou Jean Sans Terre...

Quoi qu'il en soit, lors d'une troisième phase, cette brèche fut comblée (forcément rapidement) par la construction d'une nouvelle tourelle semi-circulaire (pratiquement identique aux originelles) qui n'a reçu, et c'est le plus important, aucun impact de boulet. Ainsi, si l'on tient absolument à suivre les chroniques anciennes, il nous semble plus logique, et d'ailleurs plus simple, de proposer que l'enceinte à tourelles ait été construite seulement vers 1200 et que les impacts de boulet et la brèche soient seulement contemporains du siège de 1205. On est au moins à peu près certain que cette nouvelle tourelle a été construite avant 1220 car les deux analyses radiocarbone réalisées sur ses charbons de bois s'échelonnent (à 95,4 % de probabilité) entre 1042 et 1218 pour l'une et entre 1044 et 1220 pour l'autre. C'est aussi à cette période qu'apparaît le hourdage du sommet de l'enceinte.

Lors d'une quatrième phase, trois tours en amande ont été construites contre l'enceinte, sans que l'on puisse déterminer avec certitude leur ordre de construction. Il n'y a en tous cas plus lieu de tergiverser : non seulement aucune ne porte les traces d'un siège mais elles sont toutes, soit physiquement postérieures à ces traces, soit chronologiquement postérieures à 1205. Par exemple, pour la tour en amande occidentale, l'analyse radiocarbone d'un de ses charbons permet de situer sa construction (à 95,4 % de probabilité) entre 1224 et 1282. Pour la tour centrale, quoique l'analyse d'un de ses charbons soit plus équivoque (une première plage de 3,9 % de probabilité comprise entre 1178 et 1191 et une seconde plage de 91,5 % comprise entre 1204 et 1275), il est certain qu'elle est postérieure à la reconstruction de la brèche. Enfin, pour la tour orientale, l'analyse d'un charbon est comprise (à 95,4 % de probabilité) entre 1048 et 1256 mais elle est postérieure à une trace de boulet.

La cinquième phase correspond à la mise en place d'un nouveau parapet et d'un nouveau hourd sur une seule courtine. Aucun élément significatif ne permet de dater avec précision cet aménagement ; il est juste physiquement postérieur à la quatrième phase et antérieur à la sixième phase.

La sixième phase correspond à la mise en place d'une porte à pont-levis qui est datée traditionnellement du XVI^e s. par son architecture. On peut seulement préciser que ses pierres ont été taillées avec une brette, un outil qui ne s'observe en effet pas en Touraine avant les années 1490. C'est sans doute à l'occasion de ce dernier aménagement que l'on démonte le hourdage.

Samuel Riou

Gallo-romain

METTRAY La Ribellerie

L'opération de diagnostic archéologique menée à la Ribellerie, dans la commune de Mettray, sur une superficie de 24 822 m², a mis en évidence deux faits archéologiques d'origine antique : une petite fosse dépotoir circulaire, comblée vers le milieu du II^e s. et un fossé curviligne dont

la datation au sein de l'Antiquité reste imprécise. Aucun autre vestige, ni même fosse de culture, n'a été mis au jour dans la parcelle explorée.

Nicolas Fouillet

L'emprise se situe à l'intersection de la rue de la Frelonnerie et de la rue de Bodet au nord-ouest de la commune sur la partie haute d'un plateau dominant la Loire qui s'écoule au nord et le Cher au sud. Sur les 20 640 m² soumis à prescription, nous avons exploré 2 274 m², soit 11 % du taux d'ouverture. Quelques éléments lithiques ont été recueillis dans le secteur nord de l'emprise ; dans les tranchées 7 (extrémité nord), 8, 9 et dans la tranchée 15. Mais c'est dans la partie nord de la tranchée 14 qu'une concentration de vestiges lithiques a été découverte. Les artefacts apparaissent à - 0,40 m de profondeur sous le niveau du sol actuel (72,80 m NGF +/- 5 cm) et sont donc relativement peu enfouis. Les vestiges lithiques se trouvent à la base d'un niveau de sable brun (US 2) et se concentrent dans un niveau sableux (US 3) affecté par des bandes d'argilluviation. Le niveau archéologique se développe sur 30 à 35 cm d'épaisseur (altitude inférieure de 72,44 m NGF) et repose sur une séquence sableuse constituée de galets siliceux, formant un pavage (US 4). Malgré une stratigraphie peu développée, le niveau archéologique paraît relativement bien conservé. En effet, le mobilier lithique présente un bon état de conservation. Ceci est corroboré par l'examen traçéologique qui souligne des surfaces bien conservées. La fraction fine (esquilles) quantitativement bien représentée indique une bonne conservation gravimétrique des dépôts et induit de faibles déplacements des vestiges. Les 350 éléments lithiques recueillis lors de la fouille des 8 carrés testés dans l'extension de la tranchée 14 constituent un assemblage lithique homogène qui semble bien appartenir à une seule et même occupation d'après les caractères techno-typologiques de l'industrie. Les tests de fouille effectués dans l'extension de la tranchée 14 ont permis

de montrer que le locus détecté sur plusieurs m² semble s'étendre vers l'ouest, tandis que les artefacts se raréfient vers l'est. Les produits de débitage sont bien représentés au regard des outils et de quelques armatures droites fragmentées. Les schémas de production lamino-lamellaire et les savoir-faire évoquent des industries lithiques du Tardiglaciaire et présentent des points de convergence avec les traditions techniques du « Belloisien » des occupations de Muides-sur-Loire. L'utilisation des lames brutes ainsi qu'une faible proportion d'outils sont fréquentes dans ces assemblages du Paléolithique final. L'ensemble du mobilier lithique est fortement impacté par l'action du feu. Le mobilier lithique taillé est associé à quelques pierres chauffées, ne formant pas un ensemble structuré. De très petits restes osseux brûlés trouvés dans les carrés H1 et H2 sont associés aux éléments lithiques. L'examen des restes osseux laisse penser qu'ils n'ont pas été exposés à une très forte chaleur de façon prolongée. Les activités de taille sont attestées, mais également les activités domestiques évoquées par les traces d'utilisation sur le mobilier lithique. Les différents indices fonctionnels détectés lors de l'étude montrent un potentiel traçéologique important. Des traces de différentes activités ont d'ores et déjà pu être détectées : travail de la peau en découpe et en raclage, raclage de fibres végétales, boucherie. Des activités de chasse sont également attestées sur une armature. La découverte de cette occupation du Paléolithique final présente donc un intérêt tout particulier en raison de l'homogénéité et de la bonne conservation de l'assemblage lithique. Cette découverte constitue déjà un ensemble de données exceptionnelles, en raison de la rareté des sites de plein-air pour cette période du Tardiglaciaire. En outre, la proximité avec le site du Laborien ancien (Gransar et al., 2020) distant de seulement 250 m et détecté à moins d'un an d'intervalle est une situation inédite dans le cadre de l'archéologie préventive. Les rapprochements entre les deux sites apportent déjà des données sur les modalités de ces groupes évoluant au Tardiglaciaire et qui se sont installés sur une butte, lieu stratégique par excellence, qui domine de part et d'autre les vallées de la Loire et du Cher.

Mahaut Digan

Gransar et al. 2020 : GRANSAR M., GARDERE P., KILDEA K., *Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire), ZAC Les Hauts de Montlouis : Centre-Val de Loire, Indre-et-Loire. Rapport de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF, 68 p.*



Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire) Hauts-de-Montlouis : test de fouille manuelle dans le carré H2 Tr.14. (M. Digan, Inrap)

Le diagnostic archéologique réalisé du 13 septembre au 28 septembre 2021 sur la commune de Parçay-Meslay ZAC de la Logerie a révélé des vestiges historiques protohistoriques et préhistoriques. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une zone d'activité concertée d'environ 3,6 ha. Les vestiges préhistoriques les plus remarquables ont été mis au jour dans le cadre de la réalisation de sondages profonds. Aucune concentration ou amas de silex taillé n'a été reconnu dans l'emprise du diagnostic. Néanmoins, les trois pièces lithiques mises au jour, dont deux pointes Levallois, s'insèrent dans le même horizon de limon des plateaux du Pléistocène. Quelques rares silex taillés et tessons de céramique du Néolithique moyen/final découverts hors structures complètent les découvertes pour la Préhistoire. Au nord de l'emprise, les contours d'un enclos rectangulaire d'environ 80 m² délimité par une tranchée de palissade avec une entrée au nord ont été mis au jour. La structure inédite dans le Centre-Val de Loire est datée

par analyse radiocarbone par AMS entre la période du Hallstatt et La Tène A. La période protohistorique intéresse un vaste enclos laténien et/ou gallo-romain qui se développe dans le secteur nord-ouest de l'emprise. Un des côtés du fossé de clôture d'axe nord-ouest/sud-est a été reconnu sur environ 160 m de longueur. Un second fossé orienté nord-sud complète les découvertes. Il pourrait s'agir d'un fossé de partition interne au sein d'un espace de stabulation ou de paturage se développant au sud du fossé de clôture nord-ouest/sud-est. Un secteur d'extraction gallo-romain ou de fumure se développe au sud-est de l'emprise. Les excavations se répartissent au sein de trois tranchées et livrent dans leurs comblements quelques fragments de TCA ainsi que de la céramique des I^{er}-II^e s. Enfin, plusieurs réseaux de fossés parcelaires médiévaux ou modernes se développent dans le quart sud de l'emprise.

Jean-Philippe Baguenier

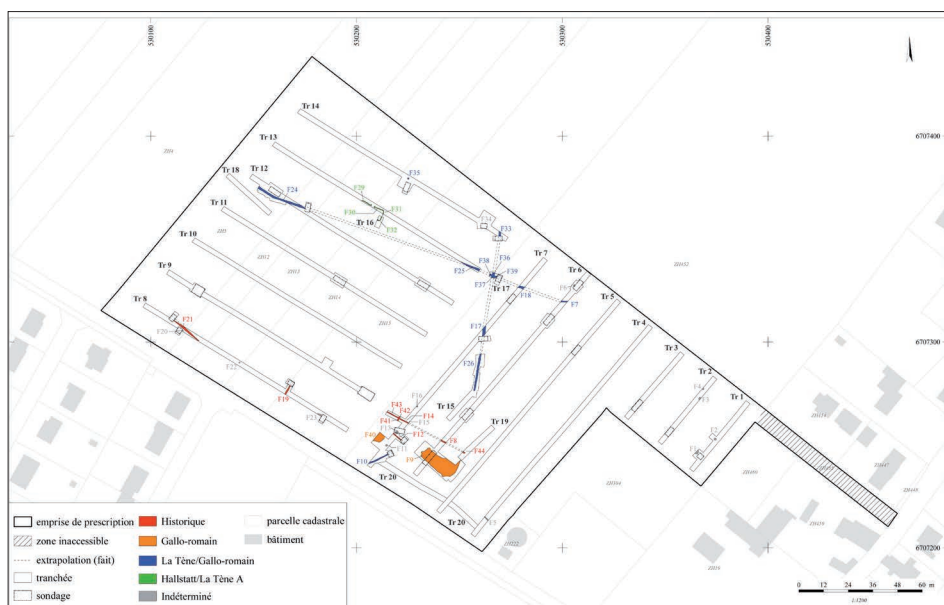


Fig 1 : Parçay-Meslay (Indre-et-Loire) ZAC de la Logerie : plan général du diagnostic. (P. Ladureau, Inrap)

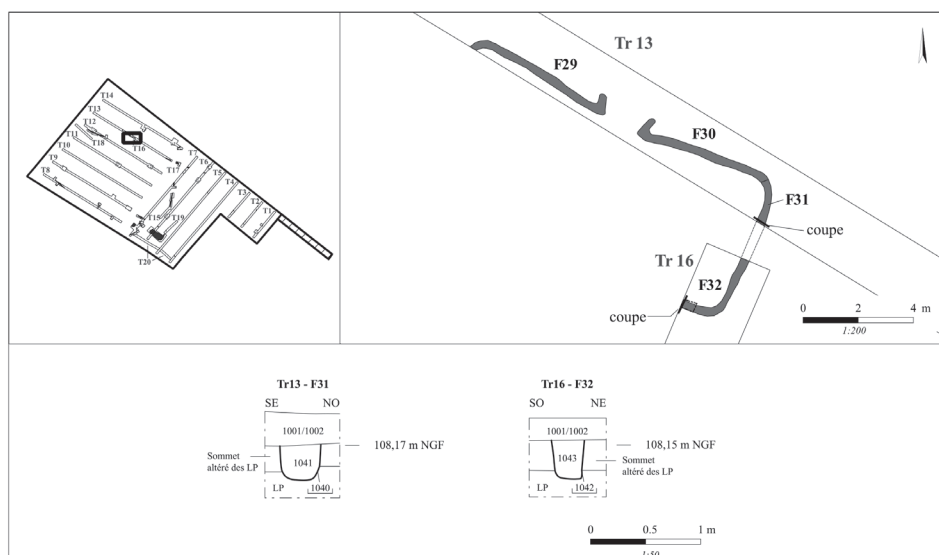


Fig. 2 : Parçay-Meslay (Indre-et-Loire) ZAC de la Logerie : plan et coupes du bâtiment inédit daté du Hallstatt/Tène A (structures F29 à F32). (P. Ladureau, Inrap)

Localisé dans la partie centrale du plateau de la Gâtine tourangelle à quatre kilomètres au nord du bourg de Parçay-Meslay (Indre-et-Loire), le diagnostic archéologique de la Pérauderie a permis d'explorer environ 30 ha supplémentaires dans ce secteur de la commune. Plusieurs fréquentations anthropiques du Paléolithique à la période contemporaine ont été identifiées.

Huit pièces lithiques ont été découvertes en position stratigraphique primaire sur l'ensemble des 30 ha. Peu nombreux au regard des méthodes d'investigation engagées, ces vestiges forment malgré tout un assemblage homogène dont les caractéristiques morpho-techniques attestent de schémas opératoires Levallois. Uniquement constitué d'éclats du Paléolithique, ce lot de silex taillés confirme le fort potentiel des horizons sédimentaires des Limons des plateaux aujourd'hui bien identifiés sur la commune de Parçay-Meslay.

Un petit nombre de restes céramiques et de pièces lithiques attribuables à la fin du Néolithique/Campaniforme ou au début de la Protohistoire ne représente qu'un très léger bruit de fond, les rares éléments mis au jour se trouvant le plus souvent en position secondaire.

La période antique est figurée par une fosse et des fossés. Ces indices suggèrent que ce secteur a une vocation agropastorale car aucune occupation domestique n'a été repérée.

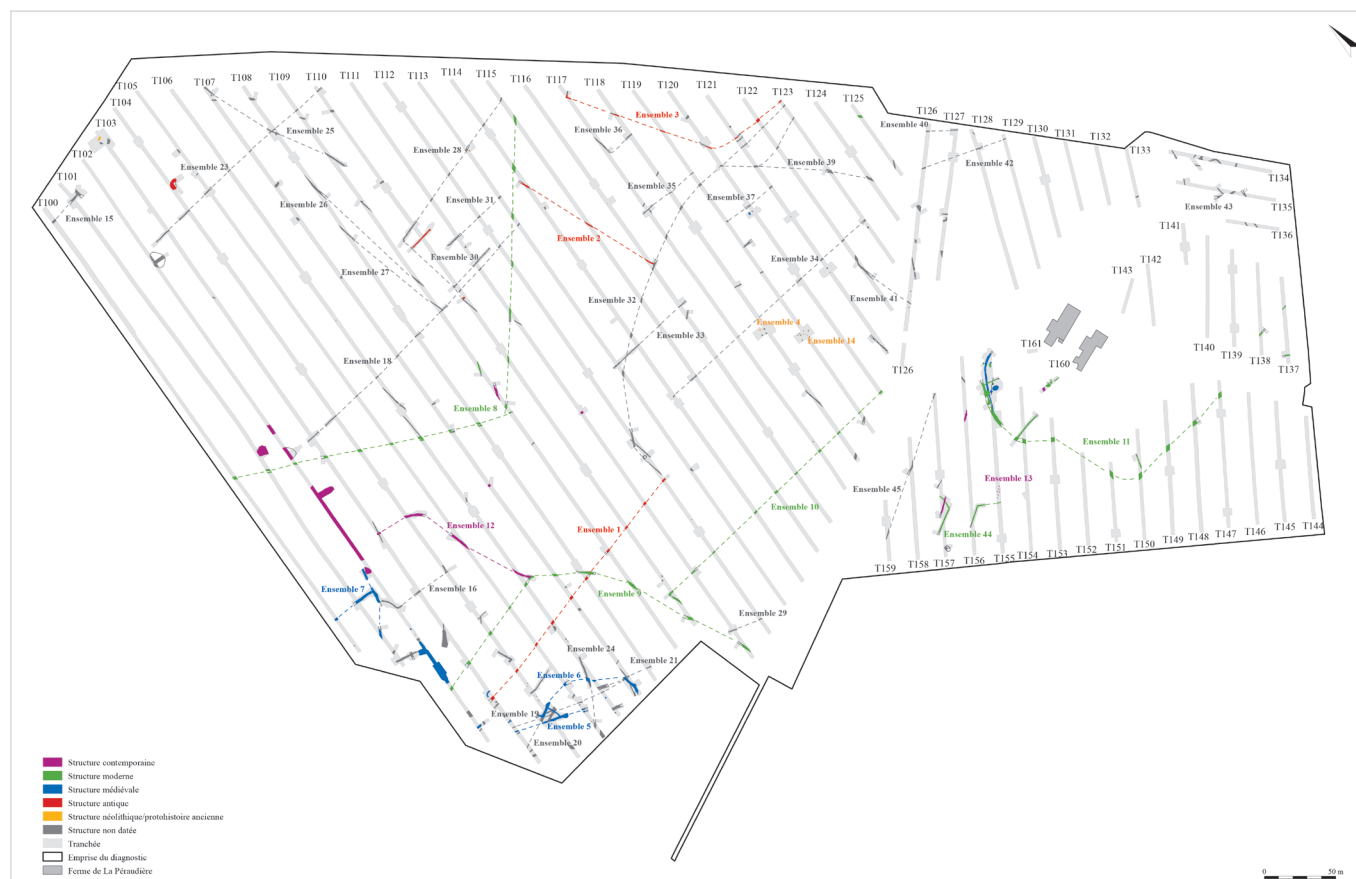
La période médiévale est présente sur deux zones distinctes. La première se situe près de hameau de la Diablerie. Les éléments parcellaires mis au jour sont le prolongement d'une occupation déjà mise en lumière au cours d'une précédente opération de diagnostic. L'étendue de ce site à enclos et bâtiment sur poteaux est donc ici mieux cernée et sa datation, XIII^e-XIV^e s., est confirmée par le mobilier collecté.

Le second pôle d'occupation médiéval se situe au niveau de la ferme de la Pérauderie avec la présence notable d'un probable four à briques et de fossés de parcellaire.

Cette exploitation agricole et son parcellaire caractérise également les périodes moderne et contemporaine, témoignant ainsi d'une occupation continue. Ce domaine et le hameau de La Diablerie apparaissent par ailleurs sur la carte de Cassini et le cadastre dit napoléonien. L'accès à la ferme et les bâtiments sont d'ailleurs toujours ceux en usage aujourd'hui.

François Cherro

Riou S., Quilliec B., *Parçay-Meslay, Chanceaux-sur-Choisille ZAC du Cassantin (37) : rapport de diagnostic correspondant à la prescription n°06/0628 tranche 1, 2007, 78 p.*



Parçay-Meslay (Indre-et-Loire) la Pérauderie : plan général phasé du diagnostic. (V. Chollet, Inrap)

Le diagnostic réalisé au lieu-dit les Granges sur la commune de Parçay-sur-Vienne a permis de mettre en évidence quatre sites de chronologies et d'ampleur différentes.

La première occupation est attribuable à la fin du Néolithique ancien/Néolithique moyen I. Elle est représentée par du mobilier céramique et lithique découvert hors structures ainsi que par la présence de quatre structures de combustion à radier de pierres chauffées alignées. Ce type d'agencement, associé ou non à des structures de combustion allongées, est caractéristique de la période pour le sud de l'Indre-et-Loire.

Le deuxième site est une nécropole reconnue sur environ 23 900 m² et qui se poursuit hors emprise. La fréquentation de cet ensemble a débuté à l'âge du Bronze final pour se terminer à La Tène A en l'état actuel de nos connaissances. Le mobilier est rare et quelques datations au radiocarbone et deux vases (dont une urne funéraire) ont permis d'établir une chronologie.

La première fréquentation est matérialisée par un enclos rectangulaire de type Langgräben et datée du Bronze final. Un des angles de cet enclos semble accueillir un vase ossuaire qui n'a pas été fouillé. L'enclos rectangulaire est le seul de ce type reconnu pour l'instant sur le site. Les autres enclos au nombre de sept sont soit circulaires, soit de forme indéterminée. A ces enclos sont associés des fosses circulaires à comblement cendreux et rares blocs de terrasse chauffés. Ces dernières pourraient correspondre à des fosses-bûchers comme cela a déjà pu être observé sur d'autres nécropoles de la Vienne, dans la vallée de la Vienne. Une de ces fosses a livré un grand vase de stockage attribuable à La Tène A. Un autre vase implanté dans une fosse contenait un corps crémé et est daté lui aussi de La Tène A.

À proximité de cet ensemble funéraire, se trouve un enclos présentant un plan en épingle à cheveux avec une ouverture ou du moins une dissymétrie au niveau du



Fig. 1 : Parçay-sur-Vienne (Indre-et-Loire) les Granges : vue du vase ossuaire F 151 en cours de fouille. (J. Arquille, Inrap)

fossé sud. A cet endroit une grosse dalle de calcaire a été trouvée à plat posée sur le sédiment en place, sans fosse d'érection. Non loin de là, l'ensemble 1 correspond à des fossés a priori curvilinéaires et contenant des structures de combustion. Ces deux éléments ne contiennent ni céramique, ni fragments d'os, et nous proposons de les interpréter comme des lieux de cultes.

La troisième occupation est la plus vaste et la plus dense avec une surface de 63 500 m². Il s'agit de plusieurs enclos accolés datés de La Tène finale. Sept enclos ont été reconnus, certains se développant en dehors des limites de la prescription archéologique. Deux de ces enclos possèdent des fossés plus large que les autres (6 à 8 m) ainsi que des traces de bâtiments sur poteaux, deux puits ainsi qu'un atelier de potier matérialisé par un four à alandier simple.

La dernière occupation est la plus ténue car elle n'est constituée que par silo (un autre potentiel à proximité). Elle est datée de l'époque médiévale et correspond à un petit dépotoir domestique de la fin XII^e ou, plus probablement, de la première moitié XIII^e s.

Céline Landreau

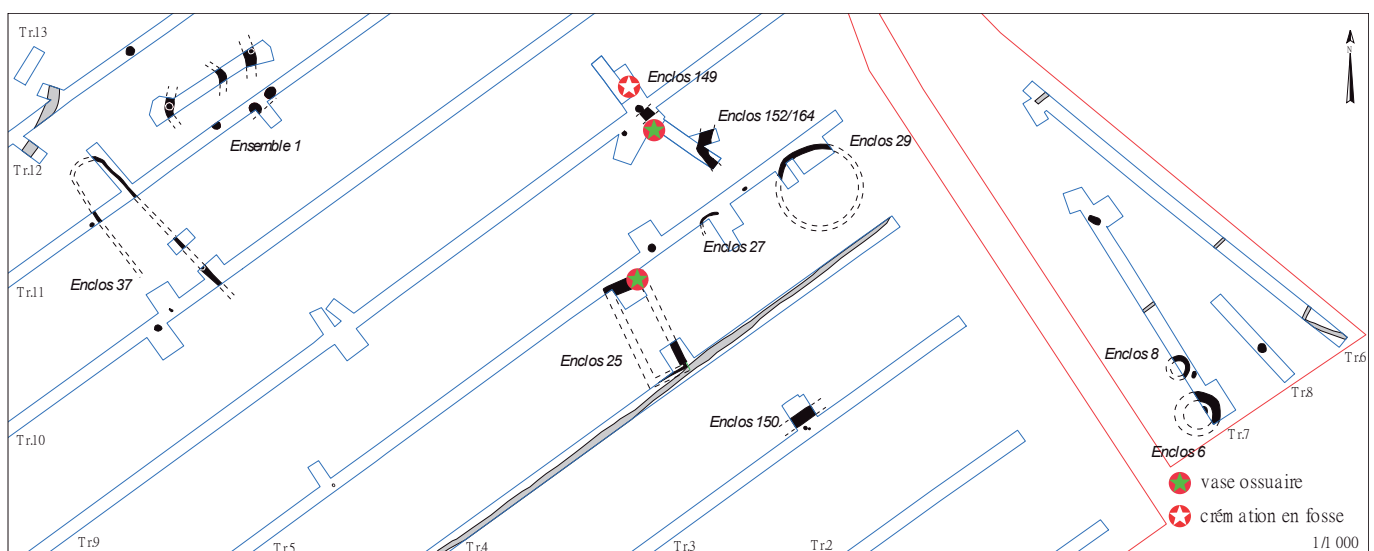


Fig. 2 Parçay-sur-Vienne (Indre-et-Loire) les Granges : plan de la nécropole et des enclos 37 et ensemble 1. (C. Landreau, Inrap)

LA RICHE Lit de la Loire

L'opération de diagnostic archéologique dénommée Lit de la Loire à La Riche (Indre-et-Loire) a été réalisée en août 2021 en accompagnement des travaux de restauration du lit du fleuve (broyage des végétaux et nivellement des sables) par la direction départementale des Territoires d'Indre-et-Loire, sur les parcelles AB du domaine public fluvial. L'étude menée sur le terrain et en archives permet de documenter un épi construit entre 1830 et 1840 figurant au kilomètre 450 sur les cartes d'ingénieur dites de Coumes du cours de la Loire réalisées entre 1848 et 1854. Associé à trois autres digues de même nature localisées en aval de la ville de Tours, cet ouvrage modeste constitué de sable et de blocs de pierre est une digue submersible destinée à maintenir un chenal navigable le long de la rive nord et le trait de rive sur la rive sud. Ce programme de la Loire navigable s'est soldé par un échec et ces aménagements très controversés ont été rapidement abandonnés. Les quelques vestiges encore visibles sur une trentaine de mètres vont progressivement disparaître.

Anne-Marie Jouquand



La Riche (Indre-et-Loire) lit de la Loire : vue du sud de la digue submersible en cours d'exploration. (Anne-Marie Jouquand, Inrap)

SAINT-CYR-SUR-LOIRE Rues du Murier et de Chevreul

Localisé à l'angle des rues du Mûrier et de Chevreul sur la commune de Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire), le diagnostic archéologique, d'une superficie de 11 595 m², a été motivé par le projet d'aménagement d'un établissement médico-éducatif.

Les premiers indices d'une occupation humaine correspondent à un lot de quatre pièces lithiques, datées du Néolithique. Elles ont été découvertes en dehors des structures et dans des niveaux d'époque moderne ou contemporaine liés à l'activité agricole de la parcelle.

La période protohistorique est représentée par un tessou de céramique mis au jour dans le comblement d'un chablis.

Le haut Moyen Âge, plus précisément le VI^e et le VII^e s., est la période la mieux documentée, même si elle ne concerne qu'un fossé orienté est-ouest. Son remplissage a livré un fragment de jatte. Un second fossé peut être associé au premier, en raison de son tracé perpendiculaire et des similitudes dans leur comblement.

Enfin un fossé, probablement lié au parcellaire moderne, et plusieurs faits, interprétés comme des chablis, ont été découverts lors de l'ouverture des tranchées sans que l'on puisse les attribuer à une période chronologique précise.

Adrien Boisseau

SAINT-CYR-SUR-LOIRE 128-130 rue de la Croix de Périgourd

Le diagnostic archéologique réalisé préalablement à la construction de deux bâtiments d'habitations, sur une superficie de 4 316 m², est situé sur le plateau au Nord de l'agglomération de Tours. Quatre tranchées orientées est-ouest ont été réalisées, ainsi que deux sondages profonds pour la recherche d'indices de la Préhistoire. Cette intervention a permis d'observer les séquences géologiques en place en rebord de plateau, qui diffèrent peu à cet endroit de celles mises en évidence par ailleurs.

La découverte de deux silex datés du Paléolithique vers 1,90 m de profondeur nous encourage à poursuivre et développer la mise en place d'un maillage de sondages profonds afin de pister les occupations anciennes dans cette zone. La fosse F1 testée en tranchée 4 atteste d'une fréquentation des lieux pour le Hallstatt D1/D2 (fin VI^e s. av. J.-C.) sans qu'il soit possible de préciser la nature de l'occupation.

Dorothee Lusson

Un diagnostic archéologique a été réalisé en juillet 2021 à Saint-Cyr-sur-Loire, au nord-ouest de la ville de Tours, en rebord du plateau dominant la Loire, rive droite. L'opération a été engendrée par le réaménagement d'un îlot en Cœur de Ville cerné des rues Victor-Hugo, Jean-Moulin et de l'avenue de la République, occupé auparavant par une école, plusieurs bâtiments d'habitation et un espace vert. Elle portait sur une surface de 1,5 ha, dont seul un hectare était accessible aux ouvertures. Douze tranchées ont été réalisées, représentant 7,4% de la surface prescrite, mais 11,5% de la surface accessible. L'opération a donné lieu à l'enregistrement de 20 faits archéologiques, qui se répartissent en trois périodes.

La première n'est représentée que par une grande fosse, possédant toutefois la particularité de renfermer un matériel abondant datable du premier âge du Fer. De forme ovale, au profil d'auge à fond et bords irréguliers, la structure mesure 3,40 m de long sur environ 2,50 m de large, pour une profondeur de 1 m (fig.1). Interprétable comme une possible fosse d'extraction de matériaux argileux, l'excavation a toutefois clairement servi de dépotoir au cours de son abandon. Intégralement fouillée lors de l'opération, le comblement de la fosse a en effet livré, en plus de vidanges de foyers et d'éléments de torchis brûlé, un important corpus de mobilier céramique dont l'expertise a été assurée par Hélène Froquet-Uzel (Inrap). Celui-

ci est composé de 383 tessons (202 NR après remontage) pour un total de 5,5 kg, représentant 40 récipients (fig.2). Dix-huit sont en pâte grossière (pots ou jarres de stockage ou à vocation culinaire) et 22 en pâte fine ou semi-fine (vaisselle de présentation : jattes, coupes/bol, coupelles ou gobelets), assemblage qui apparaît caractéristique d'un contexte domestique. Le répertoire typologique permet d'attribuer ce lot au Hallstatt C (VIII^e-VII^e s. av. J.-C.), période encore très rarement attestée dans la région, ne constituant que la sixième occurrence en Indre-et-Loire.

Mais la particularité de ce lot de céramique réside surtout dans la présence de nombreux décors (fig. 3). Si ceux des récipients en pâtes grossières se résument classiquement à des cordons rapportés impressionnés au doigt et un bord impressionné à la baguette, ceux des récipients en pâte fine apparaissent singuliers. Il s'agit en effet de décors incisés au peigne et présentant des motifs géométriques dits « pseudo-grecs », dont le seul parallèle en région Centre-Val-de-Loire provient d'un site ayant fait l'objet d'une fouille préventive en 2017 à la Chaussée-Saint-Victor (Loir-et-Cher, RO : François Cherdo, Inrap). Ainsi, la mise au jour de cette unique fosse dans le cadre d'un diagnostic à Saint-Cyr-sur-Loire, constitue une découverte tout à fait intéressante. Elle atteste en effet non seulement un site d'habitat, encore rares pour cette pé-

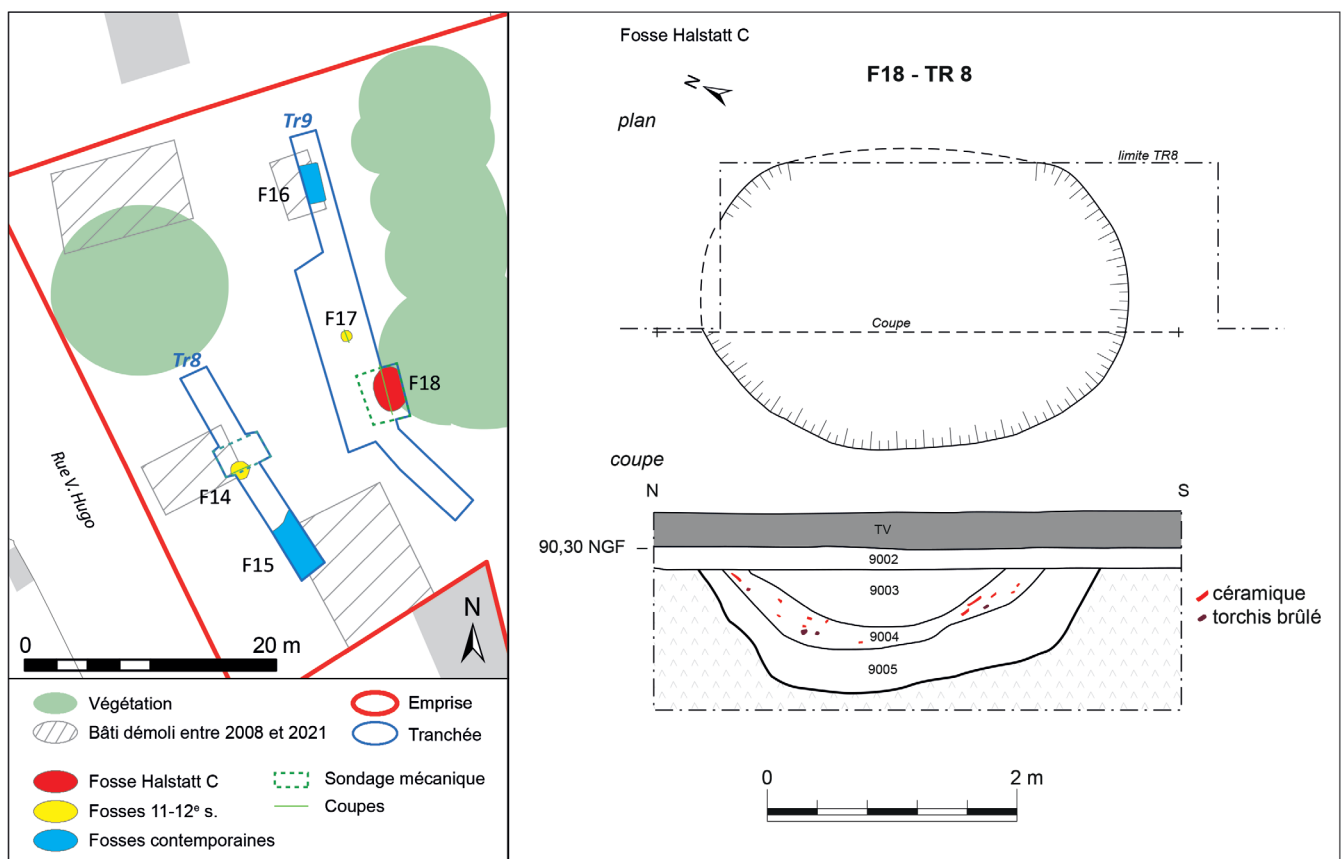


Fig. 1 : Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire) Îlot Cœur de Ville : coupes des fosses du Hallstatt C et des XI^e-XII^e s. mises au jour lors du diagnostic. (P. Papin, SADIL)

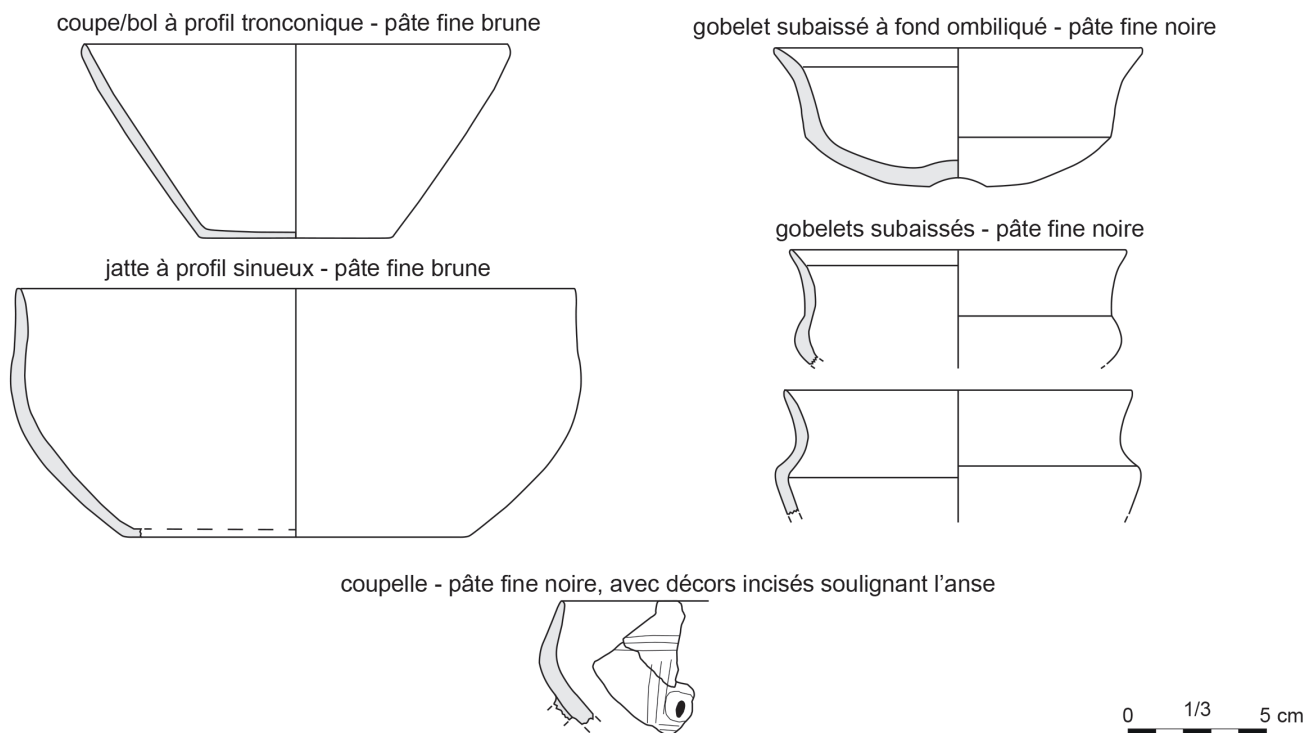


Fig. 2 : Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire) Îlot Cœur de Ville : planche des formes identifiables en pâtes fines ou semi fines issues de la fosse du Hallstatt C. (P. Papin, SADIL)

riode du Hallstatt C, mais pose surtout le deuxième jalon témoignant de l'extension d'un faciès culturel spécifique s'étendant le long de l'axe ligérien moyen durant cette période.

Pour le reste le diagnostic a livré de rares vestiges d'une occupation des XI^e-XII^e s. Deux fosses pourraient en effet signaler les marges orientales d'un site plus important dont on suppose un lien avec « l'Alleu de Tesse », attesté par les sources écrites dès 943, centre d'un vaste domaine agricole appartenant à l'abbaye Saint-Martin de Tours. Enfin la troisième période correspond à l'époque

moderne et contemporaine. Elle est représentée notamment par un fossé et un trou de poteau, précédant l'installation de bâtiments maçonnés, composantes d'un petit hameau nommé Pressoir-de-Pierre, qui n'est pas attesté par les sources écrites et iconographiques avant la seconde moitié du XVIII^e s. Il n'en reste toutefois que très peu de traces archéologiques, lesdits bâtiments ayant été mécaniquement détruits dans leur intégralité (murs, sols et fondations) dans les années 2010.

Pierre Papin

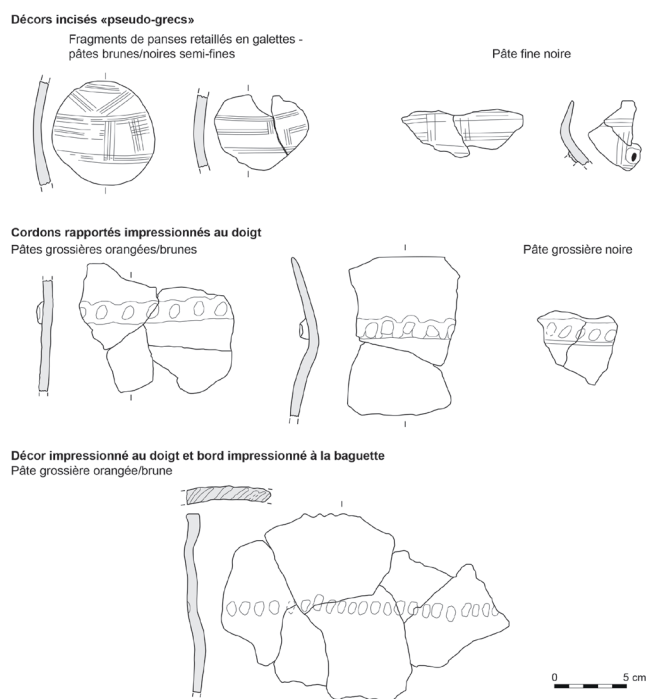


Fig. 3 : Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire) Îlot Cœur de Ville : registres décoratifs des céramiques issues de la fosse du Hallstatt C. (P. Papin, SADIL)

La découverte fortuite d'un souterrain sur la commune de Saint-Épain (Indre-et-Loire), au lieu-dit Le Puits, a généré une opération de sondage archéologique, effectuée du 11 au 13 octobre 2021 par le service de l'Archéologie du département d'Indre-et-Loire. Cette découverte n'est pas vraiment une surprise car le secteur regorge de ce type de structures et, rien que dans les 10 km alentours, vingt-deux souterrains étaient déjà connus.

Deux phases de construction ont pu être mises en évidence dans ce nouveau souterrain, chacune correspondant à la création d'un espace de refuge à défense active, reliée l'un à l'autre par un couloir. L'espace le plus ancien est constitué d'une salle à peu près quadrangulaire d'environ 12 m², précédée par un couloir de 70 cm de large, deux fois coudé à 90°. Un trou de visée permet, depuis l'intérieur de la salle, de tirer sur un adversaire en approche dans la première portion du couloir. Au bout de cette dernière, directement devant la sortie du trou de visée, une fosse-piège de 80 cm de profondeur freine l'adversaire et l'empêche de fracturer facilement la porte en bois qui barrait l'entrée de la deuxième portion du couloir. S'il réussit tout de même à passer, il se retrouve face à une chatière qu'il doit alors traverser tête en avant pour atteindre l'intérieur de la salle de refuge, à la merci des défenseurs. Quoique réduit, ce système est donc particulièrement efficace et ne laisse rien au hasard et surtout aucun répit à l'adversaire ; il a été réalisé par des spécialistes de l'extraction et de la défense.

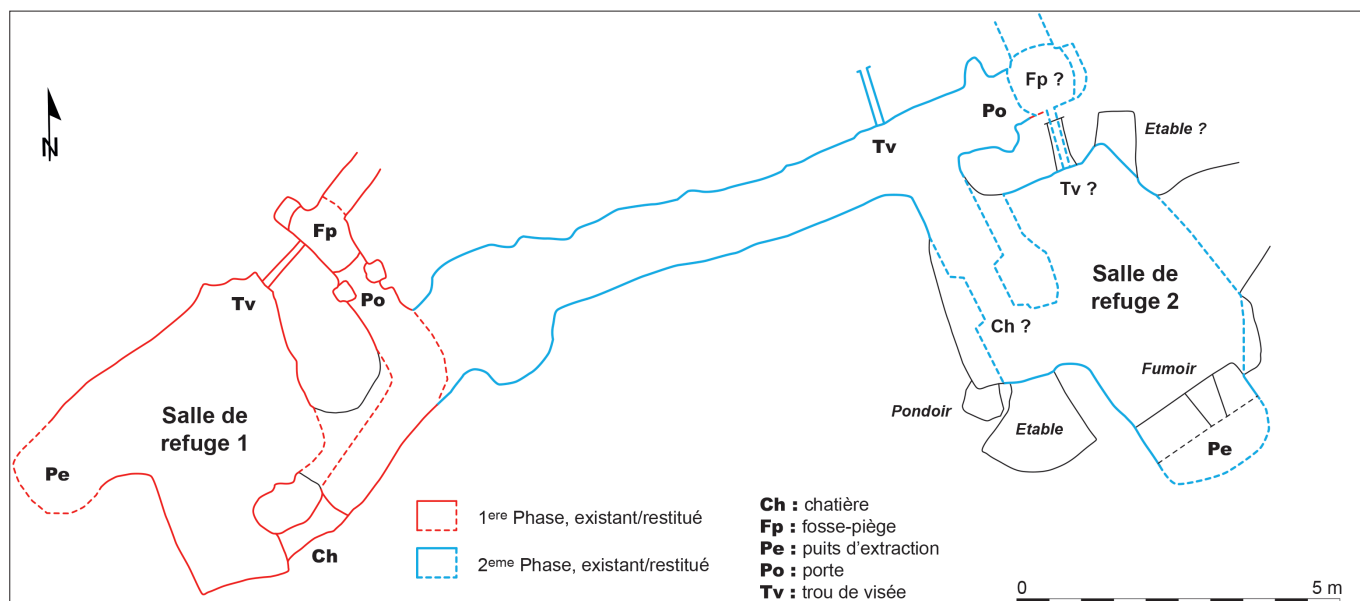
Aucun élément mobilier ne permet cependant de dater cette première phase de souterrain ; on peut seulement proposer que la présence d'un trou de visée, qu'il faut sans doute considérer comme une variante souterraine de l'archère, n'est sans doute pas antérieure à la réapparition de ce système en surface, soit postérieur à 1150. De même, on peut aussi s'apercevoir que ce type de sophis-

tication défensive se retrouve plus généralement sous des fortifications des XIV^e-XV^e s. Il pourrait donc s'agir de l'ultime retranchement des habitants d'une maison-forte de cette dernière époque, aujourd'hui disparue. Ainsi, en oubliant toute prudence méthodologique, la première mention de cet endroit en 1386 est peut-être le meilleur indice chronologique à disposition ; le propriétaire est en effet à cette époque Guillaume de Craon, seigneur de Sainte-Maure, qui n'est autre que le cousin et héritier d'Amaury IV de Craon, puissant chef militaire et lieutenant de Touraine en 1364. On peut au moins être certain que ces derniers étaient au courant des dernières techniques militaires et on peut imaginer qu'ils aient pensé à ajouter des souterrains pour mieux défendre leurs propriétés durant ces temps de guerre.

Quoi qu'il en soit, dans un second temps, une seconde salle de refuge, tout aussi sophistiquée, a été élaborée en miroir de la première. Là encore, aucun élément de datation ne permet d'orienter précisément l'époque de construction ; seule la fonction défensive nous pousse à croire que les maux de la surface n'ont toujours pas disparu au moment du creusement.

Enfin, dans un troisième temps, alors que les refuges semblent n'avoir jamais été utilisés, une occupation domestique et pastorale apparaît. C'est d'abord l'installation d'un possible fumoir dont la suie a pu être datée par radiocarbone entre 1450 et 1635 ; c'est ensuite l'installation d'un espace de stabulation, possiblement pour des chèvres ou des moutons mais assurément pour des poules dont les restes d'un œuf ont pu être datés entre 1480 et 1640. Deux monnaies (l'une de 1639, l'autre de 1640) signalent qu'on utilisait encore ce souterrain au milieu du XVII^e s.

Samuel Riou



Saint-Épain (Indre-et-Loire) le Puits : plan phasé du souterrain-refuge. (Guillaume Lecocq, Samuel Riou, SADIL)

SAINT-GENOUPH

Lit de la Loire

Le diagnostic archéologique réalisé du 16 août au 31 août 2021 sur la commune de Saint-Genouph lit de La Loire a révélé des vestiges historiques. Les sondages archéologiques se positionnent dans le lit secondaire de la Loire, sur une surface de 5,5 ha. Les découvertes immobilières concernent uniquement des aménagements liés aux travaux de construction de la levée protectrice du village de Saint-Genouph. Il s'agit de deux voies destinées à accéder à l'île aux Bœufs pour effectuer des emprunts de matériaux. Ils furent réalisés dans le dernier quart du XX^e s. Le mobilier mis au jour ainsi que les faits archéologiques sont relativement mal conservés. Les vestiges mobiliers issus des tranchées de diagnostic attestent avant tout de phénomènes de remobilisation

des sédiments au cours des cinquante dernières années. Ainsi, de la TCA et quelques plus rares fragments de céramiques antique ou moderne très roulés sont mêlés à des restes de déchets plastiques. En outre, il a pu être constaté que la zone d'étude est totalement dépourvue d'aménagement particulier lié aux activités de bord de Loire. Absence de passage, d'aménagement de berge, de pêche, ou encore d'épave ou de reste de végétaux, en particulier de bois. En effet, l'exploitation des alluvions de Loire jusqu'à une date relativement récente dans ce secteur de la commune laisse peu de possibilités de conservation des vestiges archéologiques.

Jean-Philippe Baguenier

SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE

Rue Rabelais

Le projet de construction d'un lotissement à la périphérie immédiate du centre-ville a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic à Sainte-Maure-de-Touraine (Indre-et-Loire), en mai 2021. Il concerne une superficie de 4141 m², située entre la rue Rabelais et la rue des Doves. Le site du diagnostic se trouve à soixante-quinze mètres à l'exté-

rieur de la première enceinte que l'on peut distinguer, fossilisée, dans le parcellaire actuel et à vingt mètres de la rue des Doves.

Le diagnostic archéologique a permis d'identifier un petit nombre de vestiges localisés dans la moitié nord de



Sainte-Maure-de-Touraine (Indre-et-Loire) rue Rabelais : localisation des vestiges sur le fond cadastral. (V. Hirn, SADIL)

l'emprise. Le seul indice situé au sud est un petit fossé, le reste se compose de trois fosses de fonctions indéterminées et de deux éléments de structuration de l'espace : un grand fossé curviligne et un mur de terrasse. Le petit fossé n'a livré aucun élément de datation mais il est possible qu'il soit relié au mur de terrasse puisqu'ils sont tous deux perpendiculaires. Le mur de terrasse divise la parcelle en deux parties égales et aménage une surface plane qui atténue la déclivité importante du terrain. D'après l'analyse des documents planimétriques (atlas de Trudaine et cadastre napoléonien), il aurait été construit entre le milieu du XVIII^e et le milieu du XIX^e s. Le troisième

élément structurant l'espace est un grand fossé curviligne. Il pourrait dater de la même phase de construction de l'enceinte du bourg castral à la fin du Moyen Âge

L'ensemble des trois fosses est regroupé entre le mur de terrasse et le fossé curviligne mais aucun élément ne permet de les associer les unes avec les autres. Une seule d'entre elles a livré du mobilier céramique datant des XV^e et XVI^e s., ce qui pourrait correspondre à la même phase d'occupation en périphérie du bourg castral entre la construction des deux enceintes du XIV^e et du XVI^e s.

Vincent Hirn

Âge du Fer

Moyen Âge

SORIGNY ZAC Isoparc

Gallo-romain

Le diagnostic réalisé en octobre et novembre 2021 à Sorigny (Indre-et-Loire), a été généré par un projet d'extension de la ZAC Isoparc sur une surface de 25,8 ha, mais dont seulement 21,7 ha étaient accessibles en raison de

la présence de végétation et de zones déjà partiellement aménagées. La surface a été explorée à l'aide de 81 tranchées continues de 2 m de large, ponctuées d'extensions quand cela s'est avéré nécessaire. Le tout a permis l'ouverture cumulée d'environ 24 450 m²

représentant 11,24 % de la surface accessible. Cette opération prenait place au sein d'un vaste plateau situé au sud de l'Indre. Le contexte archéologique du secteur se signalait par de nombreuses opérations récentes de diagnostics et de fouilles (premières tranches de la ZAC Isoparc, LGV Tours-Bordeaux, aménagements autour de l'autoroute A10), ayant révélé une densité importante de sites archéologiques de toutes périodes. Le diagnostic de 2021 n'a pas déroge à la règle, occasionnant la découverte de 262 faits archéologiques, composant plusieurs occupations plus ou moins bien caractérisées, allant de la préhistoire à l'époque contemporaine (fig.1).

Pour ce qui concerne les occupations les plus anciennes, elles se matérialisent par un léger « bruit de fond » de rares silex taillés issus des labours, dont un probable éclat levallois datant du Paléolithique moyen et une lame à dos plus récente (Paléolithique supérieur ou Néolithique). À noter également la découverte, dans le contexte de la fondation d'un mur d'une villa antique (cf. infra), d'une petite hache polie en roche verte possiblement d'origine alpine. Une occupation diffuse de la Protohistoire ancienne (sans précision) a également été identifiée, constituée de quelques fosses éparses s'étalant sur une grande surface.

Les occupations plus structurées apparaissent au cours de la Proto-

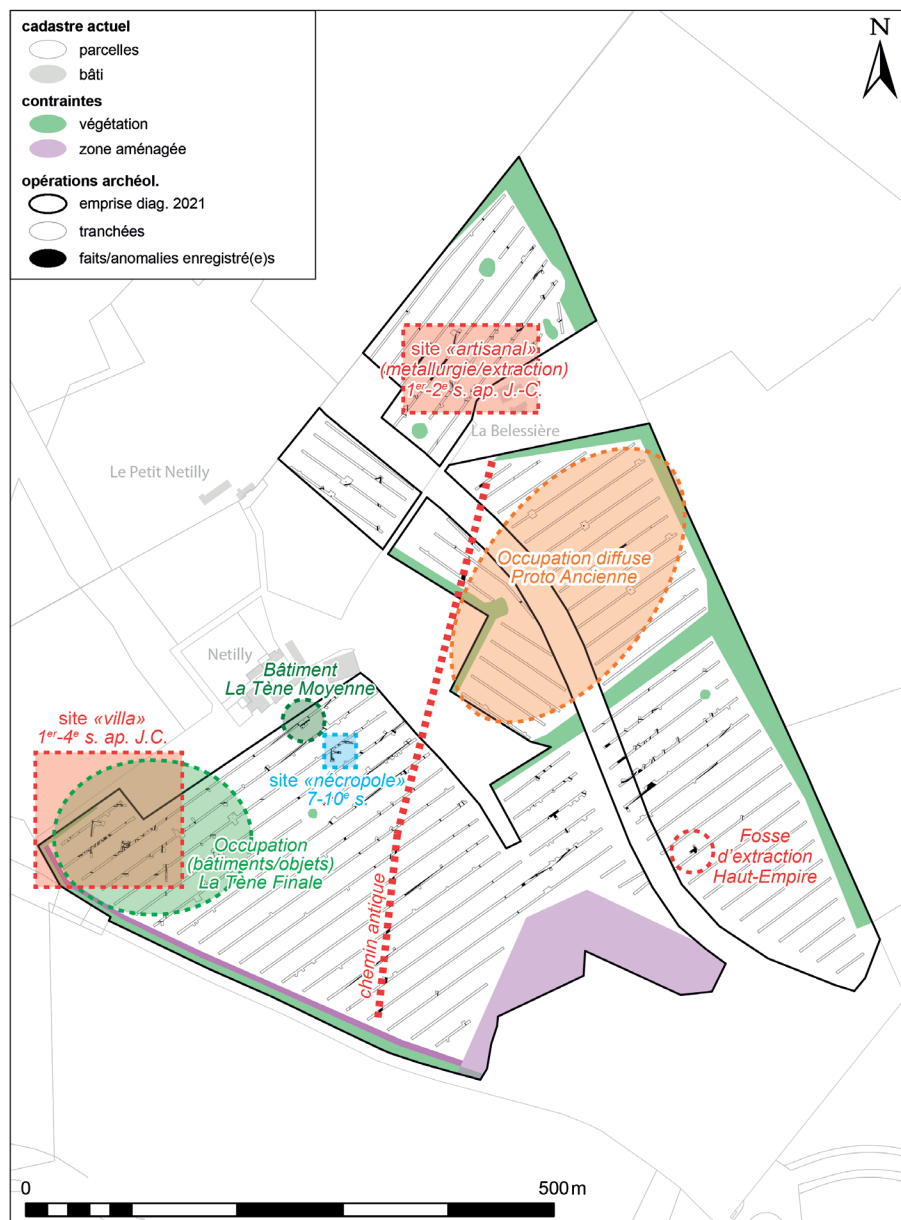


Fig. 1 : Sorigny (Indre-et-Loire) ZAC Isoparc : plan de synthèse des résultats de l'opération de diagnostic. (P. Papin, SADIL)

histoire récente. Cette période apparaît représentée par une occupation ouverte (du moins sans élément fossoyé structurant identifié) de La Tène moyenne et finale, signalée notamment par plusieurs bâtiments sur poteaux. La découverte au détecteur à métaux d'un lot de onze monnaies gauloises dans les labours ou les tas de déblais (dans le secteur de la *villa*), dont un potin « sacrifié » et une monnaie en argent caractéristiques de contextes de sanctuaires, complète les vestiges de cette période.

À cette occupation laténienne succède donc, apparemment sans discontinuité chronologique, l'installation d'un établissement rural qui peut être qualifié de petite *villa*, occupée du tournant de notre ère au IV^e s. Celle-ci avait été clairement identifiée en amont de l'opération sur une photographie satellite. Son géoréférencement, couplé au plan des découvertes effectuées lors du diagnostic, a permis d'en restituer les principales composantes (fig.2). Elles se signalent ainsi en premier lieu par un enclos bâti sur solins de pierre, d'environ 2500 m², muni d'un

porche d'entrée au nord, ouvrant sur une cour distribuant divers bâtiments. Parmi ceux-ci une partie résidentielle représentée par plusieurs états de construction de bâtiments maçonnés à la chaux apparaît installée le long des limites sud et est de l'enclos en pierre. Le tout est plus largement entouré de fossés, partitionnant le site en plusieurs espaces à vocations agropastorales s'étendant hors emprise au nord, dont la continuité avait été déjà partiellement identifiée lors d'un précédent diagnostic en 2012 (RO : Jérôme Bouillon, Inrap).

À 500 m au nord-est de cet établissement, un second site gallo-romain daté des 1^{er}/début du II^e s. ap. J.-C. a été reconnu. Il apparaît composé d'un enclos fossoyé ayant renfermé une activité artisanale tournée vers la métallurgie du fer (présence de culots de forge, scories et battitures), associé à une vaste fosse d'extraction en marge nord de l'enclos. Enfin, pour la période Antique, l'opération a également occasionné la découverte d'un chemin, de fossés parcelaires et d'une fosse d'extraction,

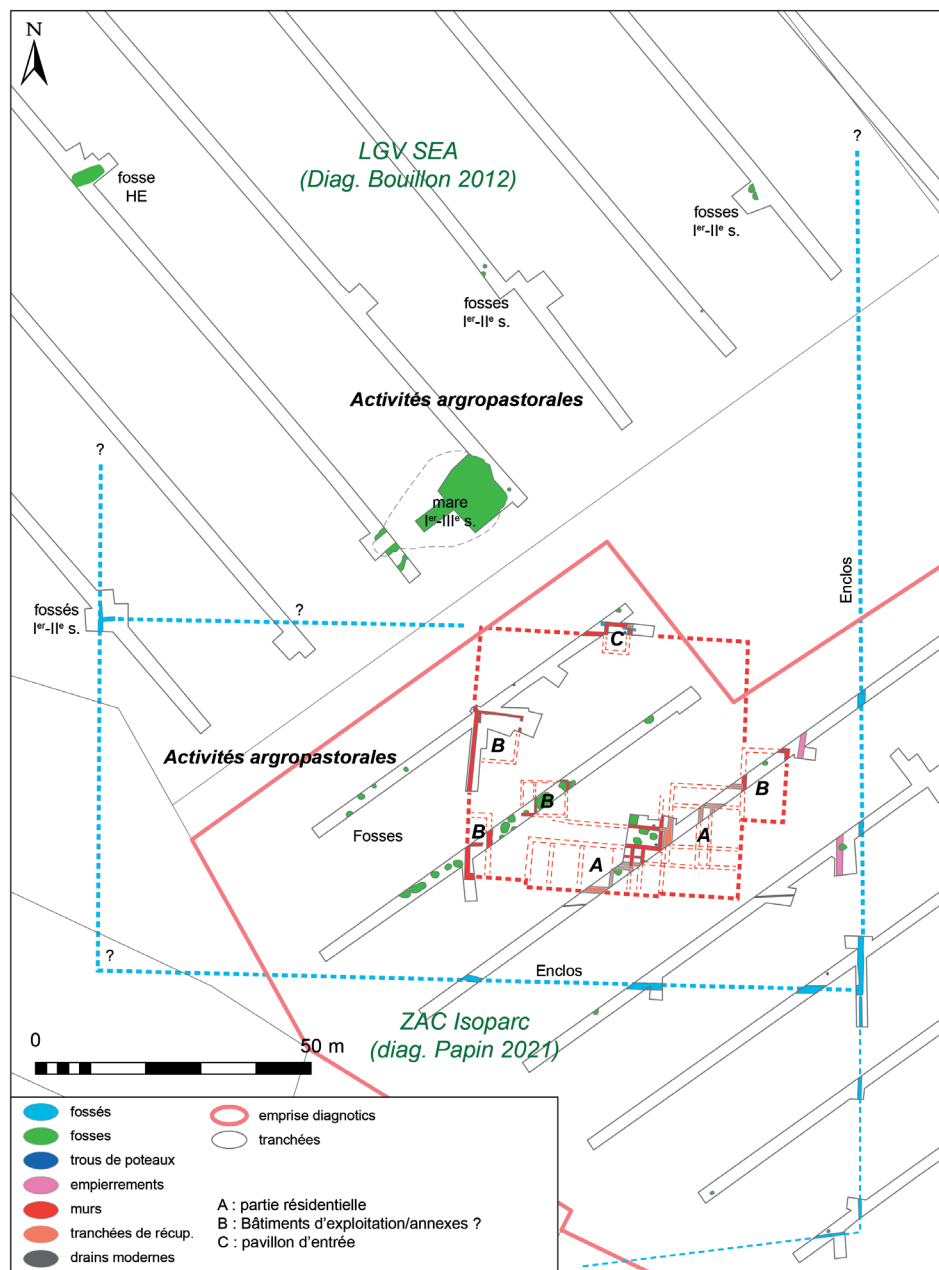


Fig. 2 : Sorigny (Indre-et-Loire) ZAC Isoparc : plan de synthèse des vestiges de la villa mise au jour, à partir des données des diagnostics et de la photographie satellite. (Pierre Papin, Service Archéologique du Département d'Indre-et-Loire)

le tout disséminé sur l'ensemble de l'emprise. Il apparaît possible que ces vestiges constituent les témoins d'occupations « annexes », artisanales et/ou agropastorales, faisant partie intégrante du domaine dépendant de la villa mise au jour.

Après un vraisemblable hiatus du IV^e au VII^e s., la période médiévale est représentée par l'installation d'une petite nécropole à inhumations. Celle-ci réoccupe un enclos carré en solins de pierres de 17 m de côté, situé à 250 m au nord-est de la *villa* – enclos peut-être également d'origine antique et à vocation funéraire, bien qu'aucun indice ne permet de l'établir clairement à partir des éléments du diagnostic. Les données acquises permettent d'estimer le nombre d'individus à une centaine. En l'absence de

mobilier, la chronologie a été établie à l'aide de quatre datations ¹⁴C, renvoyant aux VII^e-X^e s. La relation de cette nécropole avec un habitat proche n'est pas évidente à établir, les seules occupations altomédiévales connues du secteur, pourtant intensément exploré, étant situées à plusieurs centaines de mètres au sud et au sud-ouest.

Pour finir, de la fin du Moyen Âge à l'époque contemporaine, les vestiges identifiés sont constitués de fossés, de mares, ainsi que de rares fosses, témoignant d'occupations agraires probablement en lien avec les fermes voisines de Netilly, du Petit-Netilly et la Belessière, toutes trois situées en limite de l'emprise du diagnostic.

Pierre Papin

Paléolithique

TOURS Avenue Gustave-Eiffel

Âge du Fer

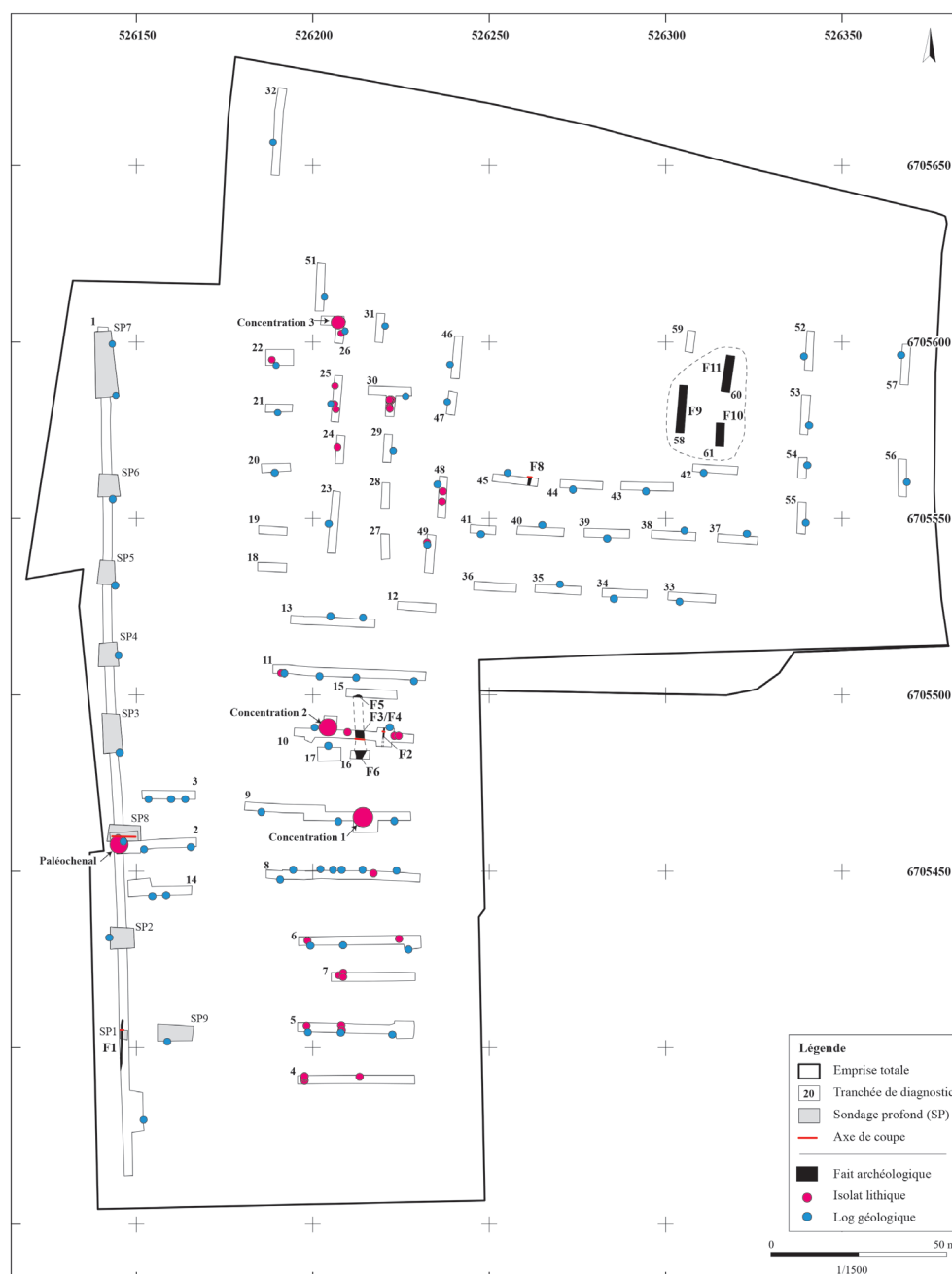


Fig. 1 : Tours (Indre-et-Loire) avenue Gustave-Eiffel : plan général des vestiges. (Philippe Ladureau, Inrap)

Le diagnostic, prescrit préalablement à un projet de construction de logements, concerne une surface de 53 140 m². Deux séquences de limon des plateaux (LP) sont attestées dans ce secteur et présentent un intérêt particulier pour le Paléolithique. Le taux d'ouverture à 9 % de la surface accessible jusqu'aux séquences recelant potentiellement des occupations anciennes est inédit sur la zone envisagée, la recherche des indices paléolithiques étant habituellement cantonnée à un maillage tous les 50 m de sondages profonds en puits.

L'intérêt majeur de cette intervention réside dans la mise en évidence d'indices attribués au Paléolithique moyen venant confirmer le potentiel très important de ce secteur au nord de Tours : 3 concentrations de matériel lithique et un paléochenal ayant piégé du mobilier bien conservé. Il semble que deux phases chronologiques se distinguent au sein des concentrations mises au jour. En effet, la concentration 3 revêt un intérêt particulier puisqu'elle est située à la base de la séquence 2 des LP, alors que les autres se localisent au sein de l'horizon ferro-manganeux au sommet de la séquence 1. L'axe d'écoulement du paléochenal, son tracé, sa largeur et sa profondeur qui auraient permis de mieux cibler les berges recelant potentiellement des niveaux d'occupations bien conservés n'ont pu être précisés en raison des zones polluées ou inaccessibles au moment du diagnostic.

La découverte de ces occupations du Paléolithique moyen présente un intérêt tout particulier en raison de l'homogénéité et de la bonne conservation des assemblages lithiques. Cependant, beaucoup de questions restent posées concernant l'attribution culturelle des assemblages lithiques, l'étendue des occupations et l'interaction entre les différents spots mis au jour.

Par ailleurs, les quelques indices d'occupations de la fin de l'âge du Fer viennent conforter la vision d'un plateau mis en valeur en vue d'une exploitation agropastorale déjà largement attestée par les diagnostics et fouilles récentes sur la zone.

Dorothee Lusson



Fig. 2 : Tours (Indre-et-Loire) avenue Gustave-Eiffel : éclats de préparation en silex brun beige issus de la séquence de Limon des Plateaux 1 du sondage 3 (Tr1). (M. Digan, Inrap)



Fig. 3 : Tours (Indre-et-Loire) avenue Gustave-Eiffel : éclats de préparation de la concentration 3 (Tr26). (M. Digan, Inrap)

VOU Château du Verger



Fig. 1 : Vou (Indre-et-Loire) château du Verger : vue d'ensemble depuis le nord-ouest. (A. Pioger, SADIL)

Le château du Verger se situe sur la commune de Vou, dans la partie sud du département d'Indre-et-Loire. C'est un édifice composé d'un logis rectangulaire de 34,25 m de long pour 9 m de large. Ce logis est muni d'une tour ronde à un angle et d'une tour d'escalier hexagonale accolée à sa façade nord. Les façades et les toitures sont inscrites au titre des Monuments historiques. Une restauration complète du château a débuté en 2020, en commençant par le logis, la tour d'escalier et les couvertures. Cette première tranche de travaux n'a pas fait l'objet d'une

opération archéologique préventive. En revanche, la deuxième tranche de travaux, qui portait sur la tour d'angle, a fait l'objet d'une prescription de diagnostic. À la demande du service régional de l'Archéologie, l'ensemble du logis a été étudié parallèlement à ce diagnostic. Il a été réalisé par le service de l'Archéologie du Département d'Indre-et-Loire en janvier 2021, sur deux semaines de terrain.

Le premier état du château du Verger date de la première moitié du XV^e s. Il était alors constitué d'un logis rectangulaire muni de contreforts et était éclairé par des fenêtres à accolade et d'autres à demie-croisée. La circulation verticale se faisait par un escalier aujourd'hui disparu. La distribution comprenait deux pièces à fonction utilitaire ou de circulation à l'ouest, une salle de réception et d'apparat au centre, et une ou plusieurs pièces privatives à l'est. L'ensemble a été bâti sur des galeries, peut-être des galeries d'extraction, réaménagées en caves.

Dans les années 1490, le château a acquis un aspect plus défensif par l'ajout d'une tour ronde à l'angle sud-ouest du logis. Cette tour, aux proportions importantes vis-à-vis du logis, est munie de plusieurs bouches à feu au rez-de-chaussée, et d'un chemin de ronde à mâchicoulis à son sommet. Mais la construction de cette tour répond aussi à une volonté d'agrandir et de réaménager le château en lui ajoutant trois pièces éclairées par de larges fenêtres, et munies de cheminées et de latrines. Les fenêtres du



Fig. 2 : Vou (Indre-et-Loire) château du Verger : plan du rez-de-chaussée. (A. Pioger, SADIL)

logis ont également été reprises pour répondre à un programme architectural concernant l'ensemble du château et présentent le même décor que celles de la tour.

Au début du XVI^e s. une tour d'escalier et une tourelle en encorbellement sont ajoutées à la façade nord du logis. Sa construction a été accompagnée d'une reprise des parements extérieurs de l'ouest du logis, modifiant fortement l'aspect de cette partie du château. Au XVII^e s., c'est surtout le bas du logis qui est repris avec l'ajout de plusieurs portes et fenêtres. Au XVIII^e s., ce sont des aménagements de confort qui sont entrepris avec la construction de cloisons et de nouvelles cheminées dans le logis.

En 1763, le château du Verger devient une métairie. Seul le rez-de-chaussée du logis garde une fonction d'habitat, à l'usage du métayer. Le reste de l'édifice sert alors de grenier à grains.

La position géographique du château du Verger, élevée et en bord de rupture de pente, lui permettait de voir le bourg de Vou et peut-être de contrôler le passage de la Ligoire à ce niveau. Mais l'intérêt de cette position élevée réside aussi dans le fait d'être vu. En effet, la construction du château du Verger manifeste une volonté de représentation, voire d'ostentation souvent présente dans les demeures seigneuriales. Le soin apporté au décor sert un discours lisible dans l'architecture. Mais le château est aussi une résidence, et le châtelain et ses proches ont besoin d'espaces privés ou de service. Ces espaces sont également identifiables dans les vestiges bâtis du château du Verger.

Alexandre Pioger



Fig. 3 : Vou (Indre-et-Loire) château du Verger : façade sud. (A. Pioger, SADIL)